

A noter, Infos, Etat Civil p. 2

Le Mot du Maire p. 3

Les décisions du Conseil p. 4, 5

Vie de la Commune p. 6, 7, 8, 9, 10

Le Dossier p. 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17

L'histoire du village p. 18,19
Uriage, ville thermale

Vie des Associations p. 20, 21, 22, 23, 24, 25
le Zoom p. 20

Articles en + p. 26, 27

Infos (suite) p. 28

Agenda p. 28



le dossier

Le logement

décembre 2004, n° 58

Mairie de Vaulnaveys le Haut

Ouverture : lundi, mercredi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
mardi : de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Contacts : Tél 04 76 89 18 05 • Fax 04 76 89 10 85 • Email : mairie.vaulnaveys-le-haut@wanadoo.fr



à noter !

Garderie périscolaire

Tél. 04 76 89 28 20
du lundi au vendredi
de 7h15 à 8h30 et de 16h30 à 18h15

Bibliothèque

Ouverte toute l'année :
mardi et vendredi de 16 h 30 à 19 h 00
samedi de 10 h 30 à 12 h.

En juillet / août :

seulement les mardis et vendredis
de 17 h à 19 h.

Poste

Ouverture :

lundi, mardi : 14h00-17h00
mercredi, jeudi, samedi : 9h00-12h00
vendredi : 15h00-18h00

Marché

tous les vendredis de 16h à 20h
place Eugène Riband

Pompiers

En cas de sinistre, appelez le 18 ou le 112 (depuis un portable), prenez le temps de donner la nature du sinistre, votre nom, votre adresse complète, le n° de la rue et surtout la commune dont vous dépendez. Pour les habitants d'Uriage, précisez le nom de la commune : Vaulnaveys-le-Haut.

Déchetterie

Ouverture :

mardi, mercredi, vendredi, Samedi :
8h30-11h30 et 14h00-17h30

Transports

Ligne 605 : Grenoble - Vizille par Uriage

Ligne 601 : Grenoble - Chamrousse

Renseignements : VFD 04 76 47 77 77
Des fiches horaires sont disponibles à la Mairie

EDF/GDF

Service accessible 7j/7, 24h/24

Accueil clientèle téléphonique :

0 810 668 284

Urgence Electricité :

0 810 333 438

Infos

Listes électorales

L'inscription pour les listes électorales est à faire en Mairie avant le 31 décembre. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Action sociale

Le Conseil Général de l'Isère a souhaité réorganiser les territoires d'Action Sociale et notre Commune dépend désormais du :
TERRITOIRE DU HAUT GRESIVAUDAN
47 Route de Savoie 38420 Domène
Tél : 04.76.77.34.34
Fax : 04.76.77.09.15

Une nouvelle assistante sociale

M^{me} Seblain Sylvie, assistante sociale remplace désormais M^{me} Mocellin. Sa résidence administrative se situe au Centre Social de Domène, rue E. Blanc
Tél : 04.76.77.13.00 où elle assure ses permanences.

Crédits, Dettes, Découvert, Contentieux, Huissiers

Que faire quand on ne peut plus payer ? Une conseillère en économie sociale et familiale peut vous aider. Prenez rendez-vous avec elle :
le vendredi 17 décembre
Centre d'Action Médico-Sociale
rue E. Blanc Domène 04.76.77.13.00

Emploi des jeunes de 16 à 25 ans

Les 15 missions locales accompagnent les 16 à 25 ans dans leur recherche d'emplois.

Les jeunes de notre commune se rendaient à la PAIO de Vizille. Compte tenu des nouveaux découpages administratifs, ils devront à présent prendre contact avec la Mission Locale de Saint-Martin-d'Hères :
14 Rue Marceaux Leyssieux - 38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES
Tel : 04.76.51.03.82.

Etat Civil

NAISSANCES

Bienvenue à :

- Nathan **Jacquot**, né le 10/06/2003
- Rémi **Linossier**, né le 21/04/2004
- Camille **Jamet**, née le 29/04/2004
- Elisa **De Oliveira**, née le 11/05/2004
- Pearl **Tardy**, née le 08/05/2004
- Rémi **Moser**, né le 06/05/2004
- Roméo **Begouin**, né le 14/05/2004
- Milja **Kortesniemi**, née le 22/05/2004
- Hugo **Serrano**, né le 31/05/2004
- Amandine **Ottenio**, née le 06/06/2004
- Maxence **Cucuat**, né le 09/06/2004
- Lylia **Cardesi**, né le 09/06/2004
- Lucille **Bolle-Reddat**, née le 30/06/2004
- Emilie **Fontbonne**, née le 15/07/2004
- Julie **Margirier**, née le 28/07/2004
- Ninon **Trouchet**, née le 05/08/2004
- Florian **Lorenzati**, né le 22/08/2004
- Zoé **Salager**, née le 24/08/2004
- Thibaut **Fernandez**, né le 28/08/2004
- Lucas **Fahy**, né le 09/09/2004
- Clément **Giroud**, né le 13/09/2004
- Emilie **Guehl**, née le 14/09/2004
- Loreen **Fege**, née le 22/09/2004
- Elliott **Remond**, né le 27/09/2004

MARIAGES

Ils se sont unis devant nous :

- Stéphanie **Fraigneau** et Laurent **Man-gione** le 22/05/2004
- Noëlle **Blanc** et François **Martos** le 05/06/2004
- Souade **Wahda** et Redwane **Oucharf** le 05/06/2004
- Alice **Bon** et Damien **Pettigiani** le 03/07/2004
- Valérie **Marsal** et Bernard **Fragassi** le 03/07/2004
- Stéphanie **Bost** et Christophe **Nicot** le 31/07/2004
- Luying **Gao** et Luc **Valette** le 21/08/2004
- Magali **Ferreira** et Eric **Vaujany** le 02/10/2004

DECES

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de :

- Andrès **Simon Aranega** le 23/06/2004
- Jeannine **Demange** le 28/06/2004
- Georges **Scorpolini** le 17/07/2004
- Paul **Morel dit Marchand** le 18/07/2004
- Gabriel **Mocellin** le 03/08/2004
- Maurice **Baldacci** le 23/09/2004

L'association foncière pastorale

Le morcellement parcellaire de nos côtes et la pente font que de nombreux pâturages sont abandonnés et que les boisements et les friches progressent (chardons, églantiers, aubépines, ronces, érables, trembles, etc...) réduisant chaque année un peu plus les zones réservées aux animaux.

Si l'on veut maintenir nos agriculteurs et pourquoi pas, permettre l'installation d'une nouvelle exploitation sur Vaulnaveys-le-Haut, on se doit de réfléchir à l'opportunité de créer une AFP.

Prochainement une consultation des propriétaires par l'ADASEA¹ permettra de savoir s'ils sont prêts à répondre favorablement au projet. Mais tout d'abord qu'est-ce qu'une AFP ?

L'Association Foncière Pastorale (AFP) est destinée à répondre aux besoins des propriétaires et des exploitants agricoles dans des zones menacées d'abandon et où les friches s'installent. Cette association syndicale regroupe des propriétaires de parcelles herbagères, intéressés par la valorisation et par une meilleure utilisation de leur patrimoine foncier.

Cet outil est généralement utilisé dans des secteurs pentus, difficilement mécanisables et qui, à court ou moyen terme, sont menacés de déprise agricole. L'abandon de ces zones est souvent lié à un fort morcellement parcellaire : les agriculteurs ont peu d'intérêts à exploiter de petites

parcelles dispersées dans des secteurs difficiles d'entretien. Par ailleurs, les locations souvent précaires sont un frein à la fois pour les investissements des agriculteurs (pose de clôture, défrichage...) et pour l'octroi de subventions publiques. L'AFP est un outil d'aménagement qui permet de résoudre ces problèmes. La première AFP dans Belledonne a été créée en 1991.

Les avantages d'une AFP sont multiples, notamment :

Pour les propriétaires : ils adoptent une gestion commune tout en restant maîtres de leur foncier, et leurs parcelles (même petites) trouvent locataires. Une parcelle en AFP est exonérée de la taxe foncière sur le non bâti. De plus si elle devient constructible, elle sort automatiquement de l'association. Un cahier des charges contraint l'exploitant au paiement du fermage et à l'entretien. Elles permettent en cas de litiges avec ce dernier d'avoir plus de poids dans les démarches.

Pour les agriculteurs : la possibilité de bénéficier d'un nouveau tènement restructuré, une plus grande pérennité de leur assise foncière. Le syndic de l'AFP est leur seul interlocuteur pour l'ensemble des parcelles louées. Ce dernier redistribue le montant des loyers aux propriétaires au prorata des surfaces des parcelles (baux et/ou conventions pluriannuelles d'exploitation).

Pour les collectivités : le maintien de la qualité paysagère, la limitation des risques environnementaux liés à une sous exploitation, la possibilité de réhabiliter un secteur et pourquoi pas, d'y installer un jeune.

Lorsque l'abandon de l'entretien des parcelles se révèle dangereux pour le territoire, le préfet peut ordonner d'office la constitution d'une AFP. Mais il est préférable que l'AFP soit constituée par des propriétaires volontaires et unanimes qui n'acceptent pas de voir leurs terres à l'abandon sachant avec quelle ténacité et parfois souffrance leurs parents les ont cultivées ou entretenues.

Le Plan Local de Gestion de l'Espace du massif de Belledonne, créé à l'initiative de la région prévoit des financements (jusqu'à 50% du montant des travaux) pour la création et le suivi d'AFP ainsi que pour la réalisation de travaux d'aménagements.

Il est de notre intérêt que notre commune garde son paysage ouvert, son caractère rural et donc son agriculture.



1-ADASEA : Associations Départementales pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles.

2-ADABEL : Association pour le Développement de l'Agriculture de Belledonne.

" Perspectives Agricoles "

L'urbanisation, la pression foncière, les boisements, la spéculation font que les agriculteurs ont de plus en plus de mal à trouver des terrains à louer pour exploiter. Dans un même temps plus de 200 candidats sont inscrits au Répertoire Départemental à l'Installation, 40 d'entre eux désirent s'installer en zone de montagne.

Aussi L'ADABEL² avec l'appui financier de la Région Rhône-Alpes a missionné l'ADASEA pour réaliser une étude intitulée " Perspectives Agricoles " sur 10 communes de Belledonne qui en ont fait la demande. La commune de Vaulnaveys et son

syndicat agricole ayant fait la démarche, l'ADASEA intervient auprès des agriculteurs pour répertorier les cédants et les projets d'installation afin d'anticiper les cessations d'activité (chez les exploitants de + de 53 ans), conseiller lors des transmissions d'exploitation et favoriser les nouvelles installations sur notre territoire.

Pour plus d'informations sur les AFP ou sur l'étude " Perspectives Agricoles " contacter Cécile Chassigneux
Tél. 04 76 20 67 67

Articles en +

" Le bonheur est dans le pré "

La Communauté de Communes du Balcon de Belledonne, notre commune et son Syndicat Agricole organisent avec l'aide de l'ADABEL le 4 septembre 2005 le 32^e Comice Agricole du Balcon.

C'est au lieu dit " rond point des Alberges ", que se déroulera la manifestation.

Qu'est ce qu'un " Comice " ? une rencontre avec les acteurs du monde agricole et de la forêt à l'occasion de laquelle ils peuvent communiquer, exposer leurs bêtes, mettre en valeur leur travail, vendre et assurer la promotion de leurs produits mais également faire découvrir et partager leurs difficultés pour subsister. Un comice, c'est également un repas pris sous chapiteau ; de multiples animations : une exposition avec mise en scène du patrimoine rural (battage à l'ancienne, démonstration de matériels agricoles) ; concours de bûcherons, lancer de bottes de paille, promenade en calèche, pêche à la ligne, etc... mais c'est avant tout un moment de fête conviviale où chacun viendra se ressourcer.

Une équipe se constitue pour que cette 1^{ère} édition sur notre territoire soit réussie. Venez vous joindre à nous car c'est au total une soixantaine de bénévoles, hommes et femmes, qui devront œuvrer dans la semaine précédant la fête pour l'installation des différents stands ou le jour même pour l'animation, la tenue des buvettes et du pôle restauration (plus de 500 repas servis et 3000 visiteurs cette année à Laval).



Une réunion d'information sera organisée prochainement en mairie pour constituer les différents groupes de travail.

Renseignements au 04 76 89 18 05

Leader +

Le saviez-vous ? L'Europe s'implique dans la vie de votre commune avec le programme LEADER +

Depuis plus d'un an l'association Espace Belledonne, qui fédère les communes et acteurs du territoire, gère un programme européen de développement rural pour valoriser les ressources naturelles et culturelles de Belledonne.

Avec environ 1.5 millions d'euros de financements européens, les porteurs de projets locaux (communes, associations...) peuvent bénéficier d'aides pour réaliser leurs projets dans différents domaines :

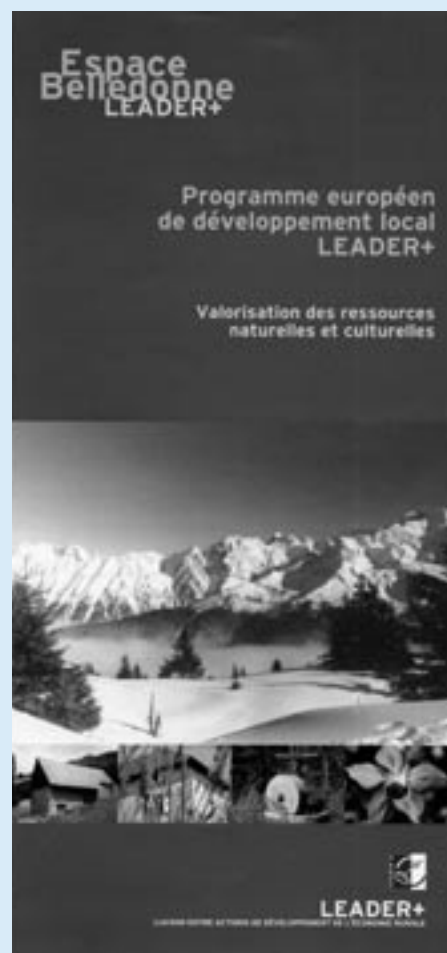
- la valorisation de la ressource en eau,
- les ressources forestières et agricoles (gestion de l'espace, valorisation économique de la ressource)
- le tourisme de découverte (démarches collectives, mise en réseau d'acteurs locaux)
- la connaissance et la valorisation du patrimoine et de la culture

Depuis début 2003, une trentaine de porteurs de projets (publics et privés) ont bénéficié de subventions européennes grâce au programme Leader +.

Voici quelques exemples d'actions menées sur la Communauté de Communes du Balcon de Belledonne :

- Cartographie du réseau d'itinéraires de promenades et de randonnées, Communauté de Communes du Balcon de Belledonne : 10 % de financements Leader +
- Edition d'une plaquette de promotion des activités en Belledonne, Maison de la Montagne de Chamrousse : 50 % de financements Leader +
- Etude de sol pour la réhabilitation de la fontaine de la Déesse Hygie, commune de Saint-Martin-d'Uriage : 50 % de financements Leader +
- Réalisation d'une notice de gestion du Marais des Seiglières et des Marais Chauds, commune de Saint-Martin-d'Uriage : 30 % de financements Leader +

Une plaquette d'information détaillée sur le programme européen LEADER + est disponible dans votre mairie.



Pour plus d'informations n'hésitez pas à contacter :

L'association ESPACE BELLEDONNE
La Perrière
38190 SAINTE-AGNES

Tél : 04 76 13 57 78

Email : espacebel@aol.com

Le mot du Maire



Nous avons souhaité faire du logement le thème principal de ce bulletin. Il y a à cela

deux bonnes raisons.

La première, bien sûr, c'est qu'il est au cœur de la réflexion que nous menons actuellement pour l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme qui nous engage à définir une politique de développement de l'habitat pour les années

à venir.

La deuxième, est que le corollaire de cette politique est la gestion du foncier.

Or notre Commune n'échappe pas au boom que connaît le marché de l'immobilier tant au plan national qu'au plan régional. Notre Commune est donc de plus en plus convoitée et la demande est d'autant plus forte que le foncier constructible se fait rare.

C'est ce qui explique que les nouveaux acquéreurs se tournent pour investir vers des zones moins urbanisées, comme la nôtre, ce qui génère, hélas, la spirale inflationniste des prix.

Ainsi, notre population est aujourd'hui constituée de 50% d'habitants qui ont fait ce choix de venir, à prix fort, profiter des bienfaits de la campagne à quelques kilomètres seulement de leur lieu de travail.

La responsabilité de notre Conseil Municipal est donc d'œuvrer pour le maintien de cette qualité de vie qui les a attirés chez nous mais elle est également et sans doute, avant tout, de répondre aux aspirations des Vaulnaviards de souche, dont les anciens ont fait, par leur labeur, de nos paysages ce qu'ils sont et du charme de notre Commune, ce qu'il est.

C'est pourquoi, nous devons organiser l'évolution de nos infrastructures en réfléchissant aux conditions de vie de toutes les populations que compte notre collectivité.

Il nous faut par exemple pouvoir accueillir tous ceux qui travaillent chez nous, ne pas oublier aussi les plus défavorisés, penser également à nos jeunes, à nos enfants qui ont souvent la chance de trouver un emploi dans notre région dynamique et qui doivent pouvoir se loger, s'ils le souhaitent, là où ils ont leurs racines.

Ces besoins seront pris en compte dans notre Plan Local d'Urbanisme avec la volonté de favoriser la construction de logements adaptés, permettant une offre plus importante en locatif ou facilitant l'accession à la propriété.

Une Commune doit trouver son équilibre en ayant la capacité, sans se dénaturer, de faire vivre en harmonie toutes les populations qui la composent.

C'est tout l'enjeu de notre Plan Local d'Urbanisme et c'est ce pari-là que nous voulons gagner.

Le Maire
Jérôme RICHARD

Les décisions du conseil

Pour de P.L.U. amples informations...

La réflexion engagée depuis 2 ans déjà touche à sa fin. Nous rappellerons pour mémoire les dates des deux moments forts qui nous ont permis de nous concerter avec la population :

- le 19 octobre 2002 pour la présentation du diagnostic
- le 27 février 2004 pour celle du PADD qui fut l'occasion de dégager les grandes orientations du futur P.L.U.



Depuis, les réunions de travail se sont succédées et la phase d'élaboration du règlement étant achevée, nous en sommes actuellement au temps (oh ! combien délicat) du zonage. Les discussions sont animées autour du plan de la commune car ce P.L.U. est la « feuille de route » de notre collectivité pour les 10/15 prochaines années et il va être déterminant pour notre avenir.

Il doit tout à la fois faire progresser notre cadre de vie, structurer les pôles urbains, promouvoir un développement économique, améliorer les déplacements, prendre en compte l'évolution des équipements publics, préserver les espaces naturels et agricoles tout en permettant une évolution maîtrisée de l'urbanisation.

La tâche n'est pas simple et même si cela doit légèrement retarder les échéances, les élus, en collaboration avec l'Agence d'Urbanisme, n'hésitent pas à consulter ou à rencontrer les représentants des instances ou organismes susceptibles de les éclairer : chambres consulaires d'agri-

culture ou de commerce, ONF, DDE (Direction de l'Équipement), SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), DDRM (Institut des Risques Majeurs)...

Dans le même temps, Jérôme RICHARD, pleinement conscient que ce P.L.U. ne peut se faire sans concertation avec les habitants, ne ménage ni son temps, ni sa peine pour recevoir et écouter tous ceux qui désirent lui faire part d'avis ou de projets.

C'est ainsi que le Conseil Municipal, après avoir, autant que faire se peut, mis en cohérence tous ces éléments devrait, en fin d'année, prendre la délibération arrêtant le projet.

C'est en définitive après approbation par les services préfectoraux et surtout en prenant en compte les résultats de l'enquête publique confiée à un commissaire enquêteur qui permettra à chacun de s'exprimer une fois encore, que l'adoption définitive du P.L.U. devrait intervenir dans le courant de l'année 2005.

La rentrée des Lutins

C'est le samedi 6 novembre qu'a été inaugurée à Uriage la maison de l'enfance.

Conçu par l'architecte Jean TERRIER, sobre, fonctionnel mais très agréable, ce nouveau bâtiment, qui regroupera à terme plusieurs services, a ouvert ses portes cet été.

C'est dans la structure multi-accueil qui reprend le nom « les Lutins » que notre commune, qui a consenti un effort financier nouveau et important pour répondre aux besoins de nos concitoyens, dispose de 5 places sur les 30 places actuelles.

Les enfants sont accueillis en formule « crèche » ou « halte garderie » régulièrement ou ponctuellement. Un contrat définit pour l'année les modalités d'accueil. Cette structure dispose d'une place « enfant handicapé » ou pour un accueil d'urgence. Sa direction a été confiée à M^{me} Nathalie BIGOT, éducatrice, aidée dans ses fonctions par M^{me} Cécile POUMEYROL, infirmière, qui assure aussi la direction de la crèche familiale. Les repas sont élaborés sur place grâce au talent de Monsieur SITRUK.

Afin de faire de cette « maison de l'enfance » un guichet unique de la petite enfance, les bureaux administratifs et ceux de la « coordination de la petite enfance » du secteur viendront s'intégrer dans ce bâtiment.

Un relais d'assistantes maternelles, commun à Saint-Martin-d'Uriage et à Vaulnaveys-le-Haut viendra compléter l'ensemble fin 2005.

Pour l'heure, le bilan de cette rentrée s'avère positif et nous avons pu satisfaire

20 familles de la Commune, certaines bénéficiant même de 6 demi-journées par semaine.

En ce qui concerne l'accueil occasionnel, les familles intéressées doivent constituer un dossier en Mairie puis contacter « les Lutins » pour les modalités pratiques. Les appels téléphoniques sont reçus dès 14h00 tous les jours ouvrables au 04.76.89.13.03.



Nouveau à Uriage " The English Centre "

Près du parc à Uriage les Bains, il y a un nouveau centre pour tous ceux qui s'intéressent à l'anglais et à la culture anglaise. 'The English Centre' est géré par Cascade, une association créée il y a 4 ans pour les cours d'anglais pour adultes et jeunes. A partir de mi-novembre, l'association propose des nouvelles prestations. Les adhérents peuvent emprunter des livres anglais pour adultes et enfants, passer des commandes pour les produits anglais et participer aux événements culturels. L'adhésion annuelle pour une famille s'élève à 20 euros (15 pour 1 personne, 10 pour les étudiants).

Samedi, le 11 décembre, de 15h00 à 17h30, nous invitons les enfants à participer à un après-midi de contes et chansons de Noël en anglais, avec les contes pour les moins de 6 ans (15h00), chansons de Noël traditionnelles (16h00) et des contes pour les plus grands (à partir de 6 ans).

Veillez noter que les prochains stages intensifs pour les jeunes auront lieu pendant les vacances scolaires de février (12-28 février).

Pour plus de renseignements, appelez au 04 76 59 26 56 ou envoyez un e-mail à deecascade@aol.com

" The English Centre " se situe au 1^{er} étage, Résidence Le Chantal à Uriage, en face du Boulodrome, avec un parking municipal devant l'immeuble. Horaires d'ouverture de la bibliothèque : le mardi de 16h00 à 19h00, le vendredi de 10h00 à 12h00, le samedi de 10h00 à 12h00.

L'amicale des donneurs de sang

L'Amicale des donneurs de Sang Bénévoles de la Chartreuse de Prémol vous rappelle les dates des collectes se déroulant à la Salle Polyvalente de Vaulnaveys-le-Haut les :

- jeudi 14 avril 2005
 - jeudi 30 juin 2005
 - lundi 5 décembre 2005
- de 9 heures à 11 heures 30 et de 17 heures à 20 heures

Nous vous attendons nombreux pour ces dons de sang qui sont tellement importants pour tous les malades et les accidentés.



Rentrée musicale

Ce sont quelques 220 élèves, dont une partie de Vaulnaveys-le-Haut, qui ont fait leur rentrée musicale cet automne à l'École de Musique Intercommunale d'Uriage. Nos petits élèves de 4 ans ont trouvé le chemin des classes d'éveil musical, leurs aînés celui de leurs cours d'instruments et de formation musicale, nos adolescents celui de leurs groupes de musiques actuelles ou encore les adultes celui de leur atelier.

De nouvelles activités ont vu le jour comme l'atelier d'accompagnement au piano. D'autres se mettent en place comme les stages de formation musicale destinés aux élèves de deuxième cycle (le cycle d'approfondissement des connaissances musicales et de développement de l'auto-

Recherche de tiers accueillants

Le S.A.P.M.N (Service d'Adaptation Progressive en Milieu Rural), dépendant de la sauvegarde de l'Enfance de l'Isère, recherche des tiers accueillants pour héberger des jeunes (âgés de 14 à 18 ans) sur une durée maximale de 6 mois.

Ces jeunes sont porteurs d'un projet professionnel ou de formation et présentent une forte volonté d'insertion.

Les familles d'accueil comme les jeunes bénéficient d'un soutien éducatif et psychologique, assuré par les professionnels du service.

Une indemnisation est attribuée à la famille, le service est disponible 24h/24.

Pour tout renseignement et candidature, contactez le S.A.P.M.N. au :
Tel /Fax : 04.76.70.48.07 ou
06.70.88.78.30

nomie, succédant au premier cycle qui est un cycle de découverte). L'opération « Je vais au concert » en partenariat avec l'Office de tourisme d'Uriage est reconduite. Cette opération permet aux élèves de l'école d'accéder gratuitement aux spectacles musicaux 2004-2005 du Belvédère et de poursuivre leur formation d'auditeur lors de concerts proposant des esthétiques musicales variées.

Face à ce succès, l'école rencontre néanmoins des difficultés, dues notamment à la répartition de ses locaux sur deux sites différents... A quand un bâtiment unique pour l'école ?

Nous vous souhaitons une année 2004-2005 très ... musicale.

Foyer pour tous

Une saison 2004/2005 qui s'annonce pleine de promesses. En effet, beaucoup de sections ont déjà pris, depuis fin septembre, leur vitesse de croisière avec un maximum d'adhérents.

Nous souhaiterions, cependant, accueillir quelques personnes pour la section « gymnastique douce » et « gymnastique adultes » dans le cadre de la gymnastique volontaire les vendredis matins.

Saison durant laquelle nous allons préparer :

- les expositions de peinture pour « Mon Voisin est un Artiste » pour l'Office du Tourisme d'Uriage et pour la rétrospective de juin 2005 ;
- un grand gala de danse les 20, 21, 22 mai 2005
- un grand cross sur la commune le 2 octobre 2005

Création : Nous souhaiterions créer une section « randonnée pédestre douce » une journée ou demi-journée par semaine (hors week-end) dans des secteurs assez proches. Informez vous au 04.76.89.12.48

Permettez-nous de souhaiter une bonne saison 2004/2005 à toutes les associations et à tous les Vaulnaviards une heureuse année 2005.

Vie des associations

La bibliothèque a fêté ses 10 ans

Le 25 septembre dernier, l'association « Lire à Vaulnaveys-le-Haut » a fêté les 10 ans d'existence de la bibliothèque municipale en organisant une manifestation à la salle polyvalente.



Dans un décor riche d'expositions et de livres sur le thème des « mots de la gourmandise », l'après-midi a débuté par un concert donné par l'association PIANISSIMO devant un public ravi d'entendre les jeunes élèves et leur professeur. S'en est alors suivi un moment magique de contes pour enfants « près de la cheminée, autour d'un gros chaudron ... » dont seule Nicole Andréoléty a le secret. Pour marquer cette journée d'anniversaire, nous avons eu l'honneur d'accueillir Brigitte Varel, écrivain du Trièves ; elle nous a parlé de son goût pour l'écriture, de ses livres et a répondu aux questions du public avec beaucoup de gentillesse et de simplicité. Tout au long de l'après-midi, les visiteurs ont pu apprécier la présence de Monsieur Desrumaux, de l'association « Les croqueurs de pommes », fervent connaisseur de la pomme dans tous ses états et dans toutes ses variétés, et qui a partagé avec eux sa passion pour ce fruit, ses livres, le

pressoir. Le public pouvait flâner d'une table à l'autre et découvrir des expositions où livres et ustensiles se mêlaient, sur le thé, le café, les légumes, le vin, le pain, sur les épices à sentir et à découvrir, sur le miel qu'il pouvait goûter aux côtés d'un apiculteur. Et puis, bien sûr, sur l'histoire de la bibliothèque depuis sa création.

Cette fête n'aurait pas été aussi colorée sans la participation d'Oriente Gavrel de l'association TIRAMISU, qui a réalisé spécialement pour cette occasion un magnifique livre d'anniversaire en pâte à pain ainsi que des corbeilles de fleurs – non, de légumes ! – pour décorer les lieux. Sans également les tableaux que nous a gentiment prêtés Madame Remond et qui ont mis en valeur nos expositions. Et sans les écoliers, petits et grands, et leurs instituteurs, qui ont réalisé pour cette manifestation de nombreux dessins et créations illustrant les mots de la gourmandise dans les expressions françaises.

Un pot de l'amitié et la distribution des premiers marque-pages de « Lire à Vaulnaveys-le-Haut » ont clos cette journée très sympathique.

Un grand merci à tous ces participants qui ont généreusement contribué à embellir notre fête ; ils nous ont permis d'offrir au public des animations variées. Et puis nous tenons à remercier aussi tous les visiteurs venus partager cet anniversaire dans la convivialité et la bonne humeur.

La vie à la bibliothèque continue. Nous profitons de ce bulletin municipal pour vous informer de la rentrée de nombreuses nouveautés sur nos rayons (romans,



romans policiers, bandes dessinées, documentaires, albums jeunesse) ainsi que de tous prochains abonnements à Première, Cuisine actuelle, Ça m'intéresse, Santé magazine. Nous rappelons que la présentation de la carte lecteur sera obligatoire pour les prêts à partir du 1er novembre.

Et nous donnons rendez-vous aux plus jeunes pour un après-midi « Contes de Noël » le samedi 11 décembre prochain.



APE

Une nouvelle année scolaire commence, avec ses changements et ses rendez-vous traditionnels : la soirée Beaujolais et le Loto (12 mars) ; les deux soirées phares ; la soirée Théâtre (15 janv.) ou la Bourse aux vélos (2 avril) sont d'autres manifestations. Nous tenons à dire un grand merci à tous les bénévoles anciens, nouveaux, fidèles... Grâce à tous, nous pouvons réaliser les différentes manifestations de l'Association des Parents d'élèves dont tous les profits sont entièrement reversés aux écoles. À vous tous, parents, grands-parents, amis... répondant présent à nos activités dans la joie et la bonne humeur, merci de participer à cette réussite.



Les travaux réalisés...

Belmont route de La Gorge

Pose de 180m de conduite avec regard et compteur pour desservir les installations de la D.D.E. en eau potable



Quartier de La Gorge et chemin des Bouviers

Réfection d'un tronçon de la conduite principale de Pierre-Rousse.

Reprise du tapis du chemin des Bouviers depuis la scierie Roussin jusqu'à la Micro Centrale du ruisseau de Prémol



Chemin des chartreux

Renforcement de la plaque de fermeture du regard contenant le dispositif de pression sur la conduite principale du replat

Route de La Gorge

Déplacement d'un poteau PTT pour améliorer la sécurité à la hauteur des Ets Corjon



Chemin des Roux

et secteur les Davids

Pose de chicanes pour réduire la vitesse



Route de Brié

Pose de poteaux bois pour la sécurité, création d'un cheminement piétons pour réduire la vitesse : zone 30



Chemin Champ la Vigne

Pose de poteaux bois pour éviter la circulation trop près du mur



Vie de la commune

Rentrée scolaire 2004

La rentrée scolaire 2004 s'est bien passée avec un peu moins de trois cents enfants qui ont repris le chemin des Ecoles maternelle et élémentaire du groupe scolaire Jules Bruant.

En élémentaire, 175 enfants sont répartis en 7 classes avec un renouvellement important du corps enseignant.

Nous en profitons pour souhaiter à M. Joël Jameau une bonne retraite et un grand merci pour les années passées à enseigner à nos enfants. Nous souhaitons également la bienvenue à trois nouveaux enseignants :

- M^{me} Jo Favier qui était à Eybens depuis une dizaine d'années et qui remplace M. Joël Jameau. Elle a souhaité venir à l'école de Vaulnaveys-le-haut pour se rapprocher de son domicile (Saint-Martin-d'Uriage). Dans sa classe de CM1, elle enseignera également l'anglais.

- M^{me} Aurélie Boyer qui était aussi à Eybens l'an dernier après trois années dans les Yvelines. Elle remplace M^{me} Annick Bournique qui est en congé formation. Dans sa classe de CE1/CE2 elle enseignera de l'anglais et prévoit une classe de neige avec des activités raquettes, chiens de traîneaux et orientation.

- M. Francis Dupré qui prend le poste de directeur de l'école élémentaire à la place de M. Jean-Marie Corbisé. Auparavant, il était titulaire remplaçant et a enseigné dans toutes les classes du CP au CM2. Depuis 4 ans il occupait un poste de directeur dans le Nord Isère, successivement à Saint Savin et à Bourgoin. Il a souhaité intégrer ce poste pour se rapprocher des montagnes et parmi ses projets d'école, il souhaite faire partager la découverte des espaces naturels sensibles et faire de la poésie avec sa classe de CE2.

Les classes de l'école élémentaire iront à la piscine une dizaine de séances puis auront des activités d'éducation physique et sportive ainsi que de la musique. L'hiver, certaines classes pratiqueront le ski de fond ou le ski de piste.

Du côté de l'école maternelle, 108 enfants de 3 à 5 ans sont répartis sur quatre classes. Il y a peu de changement au niveau des enseignants. La cinquième classe

(classe de Pascale Lacoffrette) qui avait tant mobilisé les parents d'élèves pour son ouverture à la rentrée scolaire 1999 aura vécu 5 ans.

L'école est maintenant équipée en Informatique et chaque classe dispose d'ordinateurs de fond de classe. De plus, pour l'école élémentaire, les postes sont en réseau avec la salle informatique et sont connectés à Internet haut débit. Nous tenons à remercier l'APE et particulièrement sa commission informatique animée par Christian Lenne avec qui ce projet a été réalisé grâce à des dons et à un financement de la Mairie.



À l'école il y a aussi des services périscolaires et parmi les services proposés on retrouve :

La garderie qui accueille les enfants à partir de 7h15 le matin et jusqu'à la rentrée en classe et le soir dès la sortie jusqu'à 18h15.

L'étude surveillée qui permet à chaque enfant d'avoir une aide aux devoirs par un instituteur de l'école dans un lieu calme.

Le transport scolaire pour les enfants des secteurs d'Uriage et de Belmont. Ce service n'accueille que les enfants qui ont trois ans révolus. Il est gratuit et financé par le Conseil Général.

Le restaurant scolaire accueille près de 60% des enfants scolarisés, et assure deux services. Cette année entre 140 et 180 enfants suivant les jours de la se-

maine mangent à la cantine. On peut noter que la fréquentation de ces services est en hausse malgré la légère diminution des effectifs. Le départ à la retraite de Marie-Thérèse Porta a conduit la Mairie à réorganiser le fonctionnement du personnel travaillant au groupe scolaire. Il fallait un responsable du restaurant scolaire qui aurait également pour tâche d'animer l'ensemble de l'équipe (ATSEM, agents périscolaires et agents d'entretien).



Ces responsabilités ont été confiées à M. Emmanuel Arnould qui a pris ses fonctions



à la rentrée. D'origine Vosgienne, marié, père de deux enfants, il s'est installé dans la région après son service militaire à Varcès. En 1992, il a commencé au centre de vacances « Boulogne Billancourt » situé à Bachat Boulloud où il a exercé successivement le métier de cuisinier, de chef de cuisine et d'animateur du personnel de cuisine et d'entretien. Il aime la nature et pratique le VTT, le Touch Rugby et le ski. Son choix s'est porté sur Vaulnaveys-le-haut pour rester en contact avec la montagne et la nature.

A noter !

A compter du 1/1/2005 le tarif du restaurant scolaire passera de 3€50 à 3€57.

A.D.M.R.

L'aide aux familles, l'aide aux personnes âgées, le portage de repas, le service tutelle, la bourse de vêtements d'enfants, et ... bientôt un service de soins à domicile, sont les volets de l'activité de l'ADMR.



Dans ce numéro du bulletin municipal l'association vous rappelle que toutes les familles ayant des enfants en charge et qui passent des moments difficiles, maladie, grossesse pathologique, maternité, accident et bien d'autres raisons, peuvent faire appel à notre service assuré par une Travailleuse familiale (TISF).

Les prises en charge par la CAF ou autre instance sont prévues.

Un besoin ou seulement un renseignement ?

M^{me} Danièle Didier, bénévole, vous guidera. Téléphone : 04 76 89 78 24 et établira un dossier familles.

Puis une autre bénévole, M^{me} Christine Gest assurera la mise en place selon un planning. Téléphone 04 76 59 26 51.

Depuis que la structure d'accueil « les Lutins » à Saint-Martin- d'Uriage est municipalisée, l'équipe des bénévoles assurant « LA BOURSE » a voulu maintenir ce lien entre familles. L'organisation se fait depuis avec l'ADMR. Cette année, la bourse du printemps et celle de l'automne, toujours à la Richardière, ont eu un grand succès bien mérité par une équipe généreuse et surtout performante. Où va maintenant le bénéfice ? Devenue gestionnaire, l'association ADMR se réserve 25% et les 75 autres sont destinés après délibération par les organisateurs, à une autre œuvre. C'est ainsi que l'association LOCOMOTIVE, présidée par M. Paul Guyot, a pu recevoir un chèque de 935 €. Cette association vient en aide aux enfants malades lors de l'hospitalisation, ainsi qu'aux parents.

Le dernier élu en date sera l'école de musique, afin qu'elle puisse faire l'achat d'instruments qui seront prêtés aux enfants-élèves n'ayant pas les moyens financiers.

L'ADMR et la CCBB

Les communes en Belledonne ayant transféré les compétences en Aide à domicile sous ses différentes formes à la CCBB, (Communauté des Communes du Balcon de Belledonne), notre association ADMR a répondu à la demande d'une mise en place d'un service de portage de repas sur l'ensemble de cette communauté.

Depuis octobre notre véhicule rouge sillonne aussi les chemins de Saint-Mury-Monteymond, de Laval et Sainte Agnès, mais il n'est pas question de couvrir toutes nos communes. Une organisation durable s'impose. Nos voisins devront envisager leur propre service en collaboration avec la CCBB ou leur association ADMR locale.

Pour le moment nous avons voulu leur montrer l'exemple en mettant à leur disposition notre organisation.

Le projet de SSAD, service de soins à domicile, est actuellement en phase terminale pour l'obtention de l'autorisation par la DDASS.

En accord avec nos médecins, infirmières, élus et pour répondre aux demandes croissantes et urgentes en soins aux personnes âgées, ce service dispensé par des auxiliaires de vie, sous la responsabilité d'une structure avec une infirmière diplômée d'état, est en bonne voie.

Votre ADMR assurait déjà les toilettes et le « nursing » par les quelques aidants diplômés. Un service d'aide ménagère ne doit pas financer là où il y a une prestation légale. En créant ce service de soins, le financement santé aurait sa place. L'organisation SSAD-ADMR qui sera une association ADMR distincte, couvrira nos communes de la Communauté du Balcon de Belledonne, soit de Vaulnaveys à Laval.

Bonne retraite Nicole !

Après 7 années au volant de la camionnette rouge du portage de repas, M^{me} Nicole Cupillard a voulu nous faire comprendre qu'elle avait l'âge de la retraite. Plus ou moins 40000 repas sont arrivés à bon port sous sa responsabilité durant ces années, accompagnés par sa gentillesse et son écoute attentive. Merci à la « Dame des repas » au nom des membres de l'association et ses bénéficiaires !

HANDICAP INFO 38

C'est une structure créée en 2001 à l'initiative du Conseil Général. Elle a pour mission d'accueillir et de renseigner les personnes handicapées et leurs familles, quel que soit leur handicap.

Où s'adresser ?

Eybens : La GRANGE DU CHATEAU

8, rue du château (bus 12 et 31)

N° azur : 0 811 11 14 07

Internet : www.handicap38.org

Pétanque club d'Uriage

Président : PELLON Philippe

06.75.79.66.09

Secrétaire : CORNIER Gilbert

06.81.19.75.82

Durant la période hivernale, le club utilise le boulodrome (4 jeux) de St-Martin d'Uriage.

Du 1^{er} avril au 30 octobre, le club utilise le boulodrome d'Uriage.

Les licences pourront être prises tous les vendredis de 18h 00 à 20h 00 au lieu cité ci-dessus.



Relais paroissial

Une moment de rencontre convivial: la soirée paroissiale qui aura lieu le samedi 29 janvier 2005, à la salle polyvalente de Vaulnaveys-le-Haut. Le programme détaillé sera affiché en début d'année prochaine.

Vie des associations

Sapeurs-Pompiers

Bientôt 2 ans que les ex-centres d'incendie et de secours de Vaulnaveys-le-Bas et Vaulnaveys-le-Haut se sont réunis pour former le centre de secours des Vaulnaveys, et toujours ce même esprit de collégialité et d'entente qui règne en son sein.

Le bilan est plus que positif à tout point de vue : le service rendu et l'implication personnelle de chacun contribuent à un excellent fonctionnement, et ce regroupement a grandement permis de mutualiser les forces et les moyens. Le centre ne compte pas moins de 45 sapeurs-pompiers, dont 3 officiers, 10 sous-officiers et 32 hommes du rang, et a également à charge (administrativement parlant), l'unité opérationnelle de Chamrousse, composée elle de 14 sapeurs-pompiers dont 2 sous-officiers et 12 hommes du rang.

Ces dernières années ont été marquées par des modifications conséquentes dans les services d'incendie et de secours et l'activité de sapeur-pompier est devenue une spécialité aux multiples facettes. C'est pour cette raison que la formation prend une part importante et les sapeurs-pompiers des Vaulnaveys ont su s'adapter à ces changements.



L'année 2004 a vu notamment arriver de nouvelles consignes nationales (provenant de la sécurité civile) et de nouvelles formations concernant les incendies en milieu clos, afin de s'adapter aux nouvelles technologies de construction entraînant des phénomènes tels que le «backdraft» et le «flash over».

Ces 2 dernières années ont également vu arriver d'importantes évolutions dans le domaine du secours à personne, avec l'utilisation de défibrillateur semi-automatique ou encore de stéthoscope par les sapeurs-pompiers eux-mêmes, ces spécialités étant par le passé réservées aux équipes médicalisées du SAMU.

Enfin, elles ont aussi permis de réaliser des manoeuvres d'une relative envergure sur des sites des deux communes tels que les groupes scolaires mais aussi le camping de l'Imprévu, et ceci a permis d'acquérir un retour d'expérience non négligeable sur ces établissements.

Souhaitons que l'année 2005 soit aussi fructueuse et riche que l'ont été les 2 dernières années, et que cet esprit du service et de l'engagement de chaque sapeur-pompier soit au moins aussi fort qu'il ne l'a été.

Gym des oursons

Les activités sportives de l'association de la gym des Oursons ont repris le mardi 14 septembre 2004 et le vendredi 17 septembre 2004.

Cette année, nous avons 68 enfants inscrits qui sont divisés en trois groupes. Un le mardi de 17h15 à 18h30, le deuxième le vendredi de 17h15 à 18h00 et le dernier de 18h00 à 19h15, assurés par le professeur M^{me} MASCLLET Adeline.

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 28 septembre 2004. A cette occasion, le bureau a réélu M^{me} SIONNET Patricia, présidente, M^{me} ROUDE Annick, vice-présidente, M^{me} DAMMARETZ Laure, trésorière, M^{me} REBREYEND Véronique, trésorière adjointe et M^{me} MORISSE Gaëlle, secrétaire.

Les enfants sont initiés à la gym, à la chorégraphie et aux jeux du cirque en fonction de leur âge.

Le spectacle des enfants aura lieu comme chaque année courant du mois de juin.

Un nouveau cours de Stepp a débuté le mardi 19 octobre 2004, de 18h45 à 19h45.



Ski du mercredi

Appel aux bénévoles

Le ski du mercredi fonctionne depuis toujours grâce aux bénévoles. Si la Mairie fait un effort supplémentaire pour que, cette année encore, les enfants puissent bénéficier de cette activité, elle ne pourra, seule, en assurer le fonctionnement.

Le maintien de cette activité ainsi que sa capacité d'accueil dépend donc du nombre de bénévoles qui viendront nous rejoindre.

Aussi, si vous avez un peu de temps (tous les mercredis ou simplement certains mercredis), et que vous êtes intéressés pour rejoindre l'équipe actuelle, contactez la Mairie de Vaulnaveys-le-Haut au 04.76.89.18.05.

Pianissimo

tous âges, tous niveaux

trois classes : piano, flûte traversière, violon

Après un mois de septembre très chargé avec :

- le concert pour «la fête des 10 ans de la Bibliothèque»
- les 3 séances d'inscriptions
- l'élaboration laborieuse des emplois du temps (surtout pour la classe de piano...)

les élèves, petits et grands, ont retrouvé leurs professeurs le lundi 27 septembre pour l'année musicale 2004-2005.

Ensemble, ils vont préparer les nouveaux morceaux pour le traditionnel concert de mars à St Ismier avec l'association Piccolo ainsi qu'en juin le concert pour «fêter les 10 ans de Pianissimo» dans l'Eglise de Vaulnaveys-le-Haut.

Contact

M ou M^{me} Schirmeyer
tél : 04 76 89 03 40



Bonne retraite Madame Porta !

M^{me} Porta a pris sa retraite au mois de septembre 2004. Elle est rentrée à la Mairie en 1975 à la création du restaurant scolaire. Depuis elle a vécu toutes les transformations : installation du premier service en 1975 en lieu et place de l'ancienne salle de cinéma. A cette époque il y avait 30 à 35 enfants qui venaient tous de Belmont. Puis la cantine a été transférée dans un préfabriqué installé au fond de la cour de l'école. Pour les besoins de la construction du nouveau bâtiment de l'école élémentaire, ce préfabriqué a été déplacé et se situe maintenant dans l'enceinte de l'école maternelle. Depuis 1991, le restaurant scolaire est dans le nouveau bâtiment (dans sa situation actuelle) et le préfabriqué fait office de classe à l'école maternelle (Classe de Françoise Saunier).

Après 28 rentrées scolaires à s'occuper de deux générations (en effet ces dernières années M^{me} PORTA s'occupait des enfants des premiers enfants qu'elle avait eu à la cantine), elle a fait valoir ses droits à la retraite et consacre avec joie une partie de son temps à ses petits enfants.

Le Maire et toute l'équipe municipale lui souhaitent une bonne et heureuse retraite et la remercient pour toutes ces années passées au service de nos jeunes.

Au forum des as...

Toujours plus de choix !

C'est en effet plus d'une trentaine d'activités que les associations sont venues présenter à un public toujours présent et soucieux de découvrir ou de participer à la vie locale. Si tous les habitués étaient présents pour cette quatrième édition, notons également l'arrivée d'activités nouvelles comme les cours de stepp organisés par la Gym des Oursons pour les plus de quinze ans.



Moins physique, mais tout aussi tentant : l'atelier d'écriture, Le Scribouillard, ou l'association Arc en Cyel vous invitent à développer votre créativité, notamment au travers de réalisations artistiques.



Nous avons également eu le plaisir d'accueillir pour la première fois l'Association sportive du golf club d'Uriage (A.S.G.C.U.) ainsi que le Club Air Ailes Vol Libre qui gère l'activité de parapente de Chamrousse à Vaulnaveys-le-Haut.



Un lieu de rencontres et d'échanges

Mais le forum, c'est aussi le plaisir de retrouver des connaissances avec lesquelles on partage ses loisirs ; c'est également le temps d'entreprendre d'autres expériences et de nouer de nouvelles relations.

La rentrée pour tous !

Comme traditionnellement, cette journée s'est conclue par un apéritif offert par la Municipalité. Après avoir récompensé les gagnants du lâcher de ballons de l'an passé, M. Le Maire, a remercié tous les participants à cette journée et leur a souhaité une bonne saison. Il a ensuite précisé que cette année verrait l'aboutissement du travail mené par le Conseil Municipal sur le Plan Local d'Urbanisme. Enfin, c'est sur la musique de l'ensemble instrumental jazz « Echo d'Uriage » que se sont envolés les ballons des enfants qui auguraient ainsi d'une saison riche en couleurs.



Quelques intrus au forum...

Pour soutenir le dynamisme associatif de Vaulnaveys, des élus se sont mobilisés pour vous informer... et solliciter votre aide afin de mettre en œuvre certaines activités. Nous vous remercions de l'accueil que vous leur avez réservé et comptons sur votre participation massive.



Il s'agit tout d'abord du ski du mercredi qui reprendra à partir du mois de janvier pour le plaisir des jeunes habitants de la commune. Mais, le nombre d'enfants inscrits dépend du nombre d'encadrants bénévoles. Alors si vous avez quelques mercredis après-midis à nous consacrer, n'hésitez pas à appeler la Mairie. Il n'est pas trop tard !

Autre stand inattendu, celui du Comice Agricole. Eh ! oui ! Vaulnaveys, pour la première année, accueillera ce grand rendez-vous le dimanche 4 septembre 2005. Là encore, si vous souhaitez venir renforcer l'équipe organisatrice, adressez vous à la Mairie.

Vie de la commune

Les services municipaux nous prient de rappeler à tous ceux qui vont à la déchetterie avec une remorque, que celle-ci doit absolument être bâchée, afin d'éviter au maximum l'éjection de déchets le long du parcours.

TRI - INFOS

Au fil des bulletins, nous avons pris l'habitude de faire avec vous le point sur le déroulement du tri dans notre Commune. Les résultats sont toujours plutôt satisfaisants mais ne progressent plus. Or nous pouvons faire mieux en respectant quelques principes simples :

- Bien suivre les indications données par les autocollants placés sur les couvercles jaunes et ne rien mettre d'autre que ce qui est représenté. En cas de doute mettre dans la poubelle au couvercle vert.
- Tout ce qui va dans la poubelle jaune est destiné au recyclage, tout ce qui va dans la poubelle verte est destiné à l'incinération.

Quelques exemples :

A – Les sachets plastiques des supermarchés ne sont pas recyclables, de même que les pots de yaourt, les emballages en polystyrène, les bouteilles d'huile, les papiers gras, les suremballages en plastique etc...
Ils doivent donc aller dans la poubelle verte pour être incinérés.

B – Toutes les briques alimentaires se recyclent. Il suffit de bien les égoutter et il

n'est même pas nécessaire d'ôter les bacs verseurs. Elles vont dans la poubelle jaune de même que les flacons et les bouteilles en plastique sauf si elles ont contenu de l'huile.

- Les cartons de lessive et les cartonnets vont bien dans la poubelle jaune et peuvent être pliés pour ne pas tenir trop de place mais les cartons de plus grande taille n'y ont pas leur place. Ils ne doivent pas non plus être déposés à côté mais être emmenés directement à la déchetterie.

- Le verre et les journaux ont leurs propres conteneurs et doivent impérativement être exclus des poubelles.

- Ceux qui ont un jardin peuvent alléger la poubelle verte en faisant du compost avec leurs déchets verts.

- Les poubelles doivent être retirées de la voirie après le ramassage le plus rapidement possible, pour des raisons d'hygiène et de sécurité.

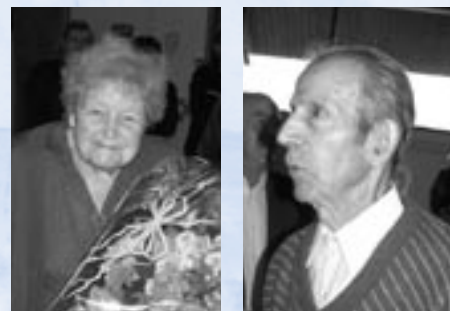
- Si chacun respecte bien ces consignes, nous améliorerons encore la qualité de notre tri et de notre ramassage. C'est notre intérêt à tous !

Le repas des anciens

Une journée particulièrement réussie

Ce 24 octobre dernier a permis à un grand nombre de nos anciens de se retrouver à la salle polyvalente pour le traditionnel repas de fin d'année.

Cette journée placée sous le signe de la convivialité a réuni près d'une centaine de personnes. Après les discours et l'apéritif, qui permirent d'honorer la doyenne de la journée, M^{me} PROST Suzanne ainsi



que le doyen, M^r Jules CHALOIN, tout le monde s'attabla autour de l'excellent repas préparé par « La Fine Fourchette ».

Puis l'ambiance créée par M^{me} BAROSO et son mari entraîna de nombreux participants sur la piste de danse. Et Jules CHALOIN ne fut pas le dernier à danser dans cette joyeuse assemblée qui après 18 heures n'arrivait toujours pas à quitter la salle des fêtes.



Nombreux ont été ceux qui nous ont demandé, à cette occasion, les véritables doyen et doyenne de la commune. Il s'agit de :

Eugénie LEYSSIEUX née le 08/12/1907
Gilbert BRESSIEUX né le 17/05/1911

Ski du mercredi

Comme l'an passé, la Mairie a décidé de s'engager dans l'organisation du ski du mercredi.

Elle continuera de financer la totalité des forfaits et de participer aux autres frais engendrés par cette activité. Des conditions particulièrement avantageuses pourront être consenties, permettant au plus grand nombre l'accès aux pistes de Chamrousse.

Cette activité concerne tous les enfants domiciliés à Vaulnaveys-le-Haut et scolarisés à l'école élémentaire ou au collège.

10 sorties seront organisées le mercredi après-midi à Chamrousse. Elles seront encadrées en partie par des moniteurs ESF (Ecole de Ski Français) secondés par des parents bénévoles (voir p.22).

Tarifs : Pour les dix sorties (transport en car, activité avec encadrement ESF et bénévoles), nous vous proposons le tarif dégressif suivant :

Premier enfant : 95 €

Deuxième enfant : 90 €

Troisième enfant : 85 €

Cette saison encore, elle offre une réduction sur les forfaits annuels pour les familles intéressées (voir p.21).

Modalités d'inscription au ski du mercredi :

Toutes les inscriptions devront être effectuées avant vendredi 10 décembre auprès du secrétariat de Mairie.

2004 – 2005 : Un avenir prometteur

C'est sur ces bases que les hommes chers au Président René GARCIA et à Jacques GEROME entament cette nouvelle saison avec des ambitions légitimes. D'ailleurs les premiers résultats sont plus qu'encourageants et laissent présager d'une bonne saison puisque l'ESV est déjà en tête de son championnat.

En effet, l'équipe, toujours entraînée par J.-C. ARTIGUES, assisté par Franck LOPINO, bénéficie du retour des joueurs formés au club et partis quelques années évoluer à un plus haut niveau.



Une école de rugby dynamique

Et c'est sans doute là que réside la clé du succès de l'E.S.V. : dans son école de rugby, créée en 1974, qui accueille des jeunes de 5 à 18 ans et engage des équipes dans toutes les catégories.

Pris en charge par des éducateurs diplômés, sous la responsabilité de Vincent GOTTI, les jeunes joueurs se forment et s'aguerrissent.

A ce jour 65 jeunes, des « premiers pas » (- de 7 ans) aux « juniors » (de 17 à 19 ans) s'entraînent ferme avec l'espoir d'alimenter un jour les rangs de l'équipe sénior, forte aujourd'hui de 60 licenciés. Mais les anciens ne sont pas oubliés non plus puisque depuis cette année s'est mis en place un « club loisirs » pour les plus de 30 ans qui compte déjà 30 licenciés.

Ainsi c'est bien grâce à l'enthousiasme, au sérieux, au dévouement d'une équipe dirigeante qui a su retrouver l'esprit et la passion des fondateurs de 1972 pour les transmettre aux joueurs que l'on peut dire que l'E.S.V. est bien redevenu le club phare de la vallée.

Souhaitons lui bonne route et souhaitons à tous les « ours », petits et grands, d'écrire encore de ces belles pages qui remplissent les stades, enflamment les supporters et attirent les jeunes vers de saines valeurs. « Allez les Violets » !

Contacts

René Garcia : 04 76 89 13 30
Vincent Gotti : 06 15 04 49 65

Vie des associations



Tennis

Tout d'abord toute l'équipe du TCVH vous souhaite de passer de joyeuses fêtes de Noël et une année 2005 pleine de bonheur.

Nous vous rappelons que notre école de tennis est à la disposition de vos enfants pendant les vacances de fin d'année, les semaines du 20 au 24 et du 27 au 31 décembre. 70 enfants sont déjà inscrits à cette école, venez partager leur passion, votre enfant peut devenir le champion de demain !

Notre moniteur Ludovic Etienne est à votre disposition, petits et grands, secondé cette année par Mickaël MOCHET, qui remplace Sylvain MISSE (mais il est toujours prêt à venir donner « un petit coup de main »).

L'année 2005 viendra comme d'habitude, supporter nos 3 équipes hommes ainsi que notre équipe femme. Et nous rêvons secrètement pour notre équipe première masculine d'un triplé gagnant (rappelons qu'ils ont été les champions de leur poule deux années de suite au championnat de l'Isère).

Alors sportifs ! Tous à vos raquettes !

Tennis Club de Vaulnaveys-le-Haut :
2648 avenue d'Uriage
38410 Vaulnaveys-le-Haut
Téléphone : 04 76 89 22 45
Ludovic Etienne : 06 70 31 28 87

Le scribouillard Chapitre 1

Sur la commune de Vaulnaveys-Le-Haut, près de la chapelle de Belmont, un vendredi sur trois, à la nuit tombée, d'étranges silhouettes silencieuses se dirigent à pas feutrés vers l'ancienne école. Chaque membre de la troupe, ayant pour nom Les Scribouilleux, est obligatoirement muni d'un stylo et d'une feuille blanche pour avoir le droit d'y pénétrer. Une fois à l'intérieur, une première épreuve les attend, répondre à la question préliminaire « café ou infusion ? » Malheur à celui qui faillira ! Munis de leur précieux breuvage et de leurs stylos, les personnages s'installent alors. Seconde épreuve, le partage des gâteaux, nature ou chocolat, « arsenic ou vieilles dentelles » ? Une fois les protagonistes mis en confiance par tous ces artifices, la maîtresse de cérémonie peut officier et lancer son appel « Ecrire ne suffit pas, des bâtons dans les roues tu auras, des mots des phrases tu piocheras, des nouvelles tu en feras, en temps imposé tout cela. »

Un promeneur qui à ce moment là oserait un regard curieux à travers les carreaux ne verrait des occupants que des dos courbés et n'entendrait qu'un bruit persistant... " scritch, scritch, scritch "... De retour de sa promenade, ce même passant serait surpris du changement d'ambiance survenu en quelques heures... des mots, des phrases, des histoires ont maintenant remplacé le silence studieux, ponctués d'éclats de rires et de paroles encourageantes. Minuit sonne, il est temps... (à suivre...)

Tarifs Forfaits Annuels Chamrousse

Avantages particuliers : Cette saison encore la Mairie offre une réduction sur les forfaits annuels (enfants) pour les familles intéressées. Pour vous permettre d'effectuer vos calculs, nous vous donnons tous les tarifs négociés cette année.

Enfant de Vaulnaveys-le-Haut (de 6 à 12 ans).....	145 €
Enfant de Vaulnaveys-le-Haut inscrit au ski du mercredi (6 à 12 ans)	110 €
Enfant de Vaulnaveys-le-Haut (12 à 18 ans)	239 €
Enfant de Vaulnaveys-le-Haut inscrit au ski du mercredi (12 à 18 ans).....	204 €
Enfant scolarisé à Jules Bruant et pratiquant le ski alpin en scolaire.....	127 €
Enfant scolarisé à Jules Bruant et pratiquant le ski alpin en scolaire et inscrit au ski du mercredi	92 €



ETOILE SPORTIVE DE VULNAVEYS



1972 -1973 : la Genèse

Tout commença en 1972, quand le club fut créé par Jean Platel, Daniel Petiot et quelques passionnés de rugby. Fidèle au passé, le nouveau club garda le nom « d'Etoile Sportive » et les couleurs de l'équipe qui dans les années 20 se couvrait de gloire sur les terrains de la région.

Une équipe fut constituée, la municipalité affecta au club un terrain, des vestiaires et une pelouse furent aménagés par les dirigeants et les joueurs qui pendant 3 mois se transformèrent en bâtisseurs avec l'aide des artisans et des commerçants du village. En septembre 1972 la première saison put commencer.

Cet enthousiasme qui avait fédéré toutes les forces vives de la Commune porta ses fruits puisque cette 1^{ère} saison fut couronnée d'un titre de champion des Alpes puis d'un beau parcours en Championnat de France 4^e série où les ours ne s'inclinèrent qu'en demi-finale.

1973 -1974 : La gloire

La saison 1973-1974 allait être celle de tous les succès :

A nouveau Champions des Alpes, mais cette fois-ci en 3^e série, les violets participèrent aux phases finales du Championnat de France. Entre le 17 mars et le 12 mai 1974 ils battirent successivement Tarascon (10-0) Saint Yorre (26-6) Grosly (23-3) Cusset (3-0) Gravenchon (26-19) pour se retrouver en finale face à Montestruc.

A l'issue d'une partie acharnée et longtemps incertaine ils l'emportèrent par 6-3 : ils étaient Champions de France 3^{ème} série.

Le retour et les jours qui suivirent furent épiques dans un village en liesse mais la belle histoire ne faisait que commencer puisque le club allait gravir un à un les échelons qui devaient le conduire jusqu'en 3^e division.

Notons au passage quelques dates marquantes

A VULNAVEYS

Après 47 ans de sommeil l'Union Sportive repart dans la compétition rugby

Avant le coup d'envoi officiel de cette saison de rugby, c'est l'euphorie dans la petite commune de Vulnaveys où, après une absence de 96 ans, les sportifs locaux reprendront place dans le championnat des Alpes de rugby.

Fidèle au passé, le nouveau club a gardé le nom « Etoile Sportive » et les couleurs de l'équipe qui, dans le premier quart de notre siècle, se couvrait de gloire sur les terrains de la région.

L'équipe du cru 1972 a tout pour bien faire : des joueurs solides, expérimentés et aguerris : les frères Petiot, Robert Puillet, Pierre Righetil, Jean-Pierre Sémillon, François Zadeï, Robert Dupuis, Maurice Pras, pour ne citer que les principaux qui faisaient la saison dernière encore les beaux jours de Vizille, Jarric ou Pont de Claix en 3^e division.

La naissance d'un club n'est pas petite affaire et le président Platel et son équipe

de dévoués collaborateurs ont réussi le tour de force de marquer cette équipe de l'empreinte de toutes les forces vives de la commune. La municipalité que préside M. Pierre Roussin, maire, a affecté au club une pelouse et les matériaux nécessaires à la réalisation de l'indispensable vestiaire. Pendant près de trois mois, joueurs, et dirigeants, se sont transformés en bâtisseurs. Les artisans et commerçants du pays ont apporté leur contribution à la réalisation de cet ensemble moderne, puisque douche, vestiaires (visiteurs et équipes locales), cabines pour l'arbitre, en tout : 140 m² seront à la disposition des sportifs. Il reste maintenant à l'équipe à faire le sien et dimanche, lorsque M. Daneel, qui sera chargé de diriger ce premier débat, sifflera le coup d'envoi, il y aura foule autour de la pelouse municipale car personne à Vulnaveys ne voudra manquer ce premier match.

PALMARES

1974/1975 : Finaliste du Championnat de France 2^e série

1978/1981 : Accession à la 3^e série

1988/1989 : retour en honneur

1989/1990 : Champion des Alpes Honneur

1993/1994 : Champion des Alpes Promotion Honneur

1994/1995 : Champion des Alpes Honneur

2003-2004 : le retour

Avec la saison dernière l'E.S.V allait de nouveau connaître des moments exceptionnels.

Sous la houlette de J-C ARTIGUES, qui avait su développer un fort esprit d'équipe, les violets terminaient à la première place avec 5 points d'avance sur le second après une saison exemplaire : 18 victoires, 1 nul, 2 défaites.

La montée en catégorie supérieure n'était hélas pas acquise car, par une bizarrerie du règlement du comité des Alpes, les 4 premiers devaient se rencontrer pour jouer une demi-finale et seuls les finalistes pourraient accéder à la catégorie supérieure et participer aux phases finales du Championnat de France.

Le 18 avril 2004 les ours remportèrent leur demi-finale contre Thônes par 9 à 6 mais ils durent s'incliner en finale le 2 mai face à l'Albenc.

Ce furent ensuite les phases finales du Championnat de France avec un joli parcours puisque les violets ne perdirent qu'en quart de finale, se retrouvant de ce fait parmi les 8 meilleures équipes Françaises de cette catégorie.

Les Huns... et les autres !

On croyait ces temps révolus, on les croyait disparus et à jamais classés dans les livres d'histoire ces Ostrogoths, ces Wisigoths et autres Vandales qui envahirent un jour l'Occident.

Détrompons-nous, ils sont de nouveau parmi nous et circonstance aggravante, c'est aujourd'hui notre propre société qui génère ces nouveaux barbares.

Certes ce ne sont plus des hordes, mais ils s'attaquent à nos routes, envahissent nos rues sur leurs montures bruyantes, campent sur nos places, s'y enivrent et laissent verres brisés, détritrus, déjections et crachats. Ils nous toisent avec mépris, souillent, saccagent et détériorent autant par bêtise que par paresse ou par désœuvrement, sans raison, sans motif, comme dit le français qui est une langue savoureuse : gratuitement.

Et de gratuité, parlons-en ! rien que cette année, pour notre seule collectivité,

ces individus, qui n'ont que le respect à la bouche mais qui ne respectent rien, ont occasionné pour près de 40 000 € de travaux, sans compter le temps perdu par les employés communaux exaspérés de remettre sans fin en état les mêmes installations ou écoeurés de nettoyer quotidiennement des ordures dont ils sentent, en plus, qu'on a pris un plaisir malsain à les mettre dans l'état où elles sont pour les narguer.

Voilà ce que les HUNS coûtent aux autres. Pour être plus précis ce que quelques HUNS coûtent à tous les autres.

Et c'est bien là le fond du problème car cette minorité d'irresponsables profite de la passivité de tous ceux qui attendent des pouvoirs publics qu'ils apportent seuls des solutions.

Ouvrons les yeux ! Passivité veut dire complicité. Devant la multiplication des incidents et des dégradations, la municipalité

a déposé de nombreuses plaintes contre « x » et alerté le Procureur de la République mais les autorités peuvent peu sans l'appui et le concours de la population ; c'est pourquoi les élus, qui ont la volonté de lutter par tous les moyens contre ces dérives inacceptables, comptent sur le soutien actif de tous pour que les casseurs soient enfin les payeurs.

Et cela, sans colère, sans passion mais parce que c'est juste et normal, parce que notre devoir est de les aider, de gré ou de force, par le dialogue comme par la répression à retrouver les chemins des valeurs qui fondent notre société : liberté, dans le respect des biens et des personnes, égalité dans le souci des droits et des devoirs, fraternité dans la tolérance et la compréhension entre générations.

Alors il fera bon vivre, non plus les HUNS contre les autres mais les uns avec les autres.

C.1.2.C.B.B.

Rébus ou SMS ? Rien de tout ça mais un simple clin d'œil pour saluer la naissance d'un des premiers « bébés » de la Communauté de Communes du Balcon de Belledonne :

Le Guide des promenades et randonnées

Cette réalisation vient s'ajouter aux actions en cours, notamment à celles qui concernent le patrimoine puisque le moulin de la Gorge de St-Mury Monteymond, fruit du génie d'Aristide Bergès, est désormais sauvé et pourra devenir une illustration de la Houille Blanche.

Il en va de même pour le moulin de Vaulnaveys-le-Haut qui devrait, dans un délai d'un an environ, être réhabilité et retrouver un nouveau souffle avec d'autres occupants et d'autres activités.

Mais tout cela n'est que la partie émergée de l'iceberg et le Conseil Communautaire travaille en profondeur sur des dossiers beaucoup plus complexes comme celui des personnes âgées en coordination avec

l'ADMR pour le portage des repas ou en ce qui concerne l'accueil avec la MAPAD de Frogès, le Centre Philibert ou encore avec la future structure qui devrait voir le jour à Eybens.

D'autres dossiers sont en cours comme celui du transfert de la compétence du traitement des ordures ménagères, de même que s'organise une réflexion sur la compétence « enfance, jeunesse et vie associative ». Quant à l'habitat, thème central de ce bulletin, il fait également partie des préoccupations majeures de la CCBB puisque deux études viennent d'être lancées :

- l'une sur la qualité architecturale en Belledonne
- l'autre sur la mise en route d'un P.L.H. (plan local de l'habitat)

Comme vous le voyez, notre jeune communauté ne chôme pas et vise surtout à répondre à des problèmes essentiels car faire partie d'une même communauté c'est travailler ensemble, définir au plus près les besoins de nos populations, mettre en commun nos ressources et nos énergies afin de réaliser pour le bien de tous ce que chacun n'aurait pu faire seul.

Prix de vente : 5 €

diponible à l'Office du Tourisme de Grenoble, d'Uriage, du Haut-Grésivaudan et à la maison de la montagne de Grenoble



Nous allons vers les beaux jours...

Encore une édition réussie pour les derniers Feux de la Saint-Jean qui ont accueilli un public nombreux tout au long de la journée. La soirée fut placée sous le signe de la gastronomie avec le savoureux couscous orchestré par le patron du Grand Café et diligemment servi par une équipe de bénévoles de plus en plus performante.

C'est donc avec une réelle reconnaissance que nous adressons nos remerciements à tous ces partenaires qui permettent à la tradition des Feux de la Saint-Jean de perdurer dans notre village.



Maisons fleuries

Le 18 novembre, salle Jean Platel, une sympathique exposition a permis de réunir les photos que les 20 participants à l'opération « Maisons Fleuries » avaient fait parvenir au jury.

Tous ont été récompensés et la manifestation s'est conclue par le traditionnel pot de l'amitié auquel participaient le maire et une dizaine d'élus.

Jérôme Richard a chaleureusement remercié les compétiteurs. Il a souhaité une participation accrue pour l'an prochain et a tenu à souligner combien ce concours contribue à rendre agréable la vie dans notre commune.



Le marché aux plus

Après une période un peu difficile, notre marché a retrouvé une belle santé et la clientèle se presse désormais tous les vendredis devant les étals, certaine de trouver là, outre la proximité, plus de qualité, plus d'authenticité, plus de convivialité et surtout plus de choix.



Car, si certains commerçants nous ont quittés, d'autres sont venus les remplacer ou augmenter la diversité de l'offre.

Et si nous sommes heureux de remercier ici tous les partenaires qui fidèlement, depuis le début, nous aident à faire vivre ce marché, nous avons également plaisir à souhaiter la bienvenue aux légumes frais cueillis de « La Ferme des Marais » (tél. 06.80.65.07.53) ainsi qu'aux délicieux gâteaux du « Comptoir de Sophie » (tél. 06.84.76.07.32).



Du nouveau à la bibliothèque municipale

Depuis le 1^{er} septembre les services administratifs comptent une recrue supplémentaire en la personne de M^{me} Véronique CROZAT, engagée à temps partiel, (10h par semaine) en qualité d'Agent du patrimoine.

Le succès et la fréquentation toujours croissants de la bibliothèque ont amené la municipalité à consentir cet effort supplémentaire, répondant ainsi aux demandes pressantes de l'association « Lire à Vaulnaveys-le-Haut » qui gère les prêts. Ces bénévoles, dont il faut souligner le dévouement et auxquels il faut rendre hommage pour les précieux services rendus ont, en effet, exprimé

la nécessité d'une gestion plus professionnelle.

Madame CROZAT, par ses diplômes (BTS secrétariat trilingue - licence d'Allemand), par sa compétence due à son passé de bénévole à l'association, par sa volonté de formation, puisqu'elle suit les cours de l'association des bibliothécaires français, est certainement la personne ressource dont « Lire à Vaulnaveys » avait besoin pour optimiser ce service et le faire évoluer.

Certains de sa bonne volonté et de sa motivation, nous lui souhaitons la bienvenue et une pleine réussite dans ses fonctions.



qui domine. Celui-ci n'est pas le fruit du hasard non plus. C'est même une philosophie et un style architectural revendiqué ! Au style néo-classique qui insiste sur la proportion et l'harmonie, les « éclectiques » veulent privilégier « l'identité de chacun par la différence ». Chacun emprunte au passé ou à la diversité des cultures, des éléments architecturaux divers qui vont donner à chaque villa, à chaque hôtel, sa propre personnalité. Cette liberté de style va donc marier des éléments architecturaux originaux avec des matériaux composites : pierre, béton moulé, bois, plâtre, fer, acier, mosaïque etc. Le principe de composition de cette architecture, c'est le détail, et le visiteur attentif de ces hôtels et villas n'en finit jamais de découvrir des détails inaperçus de bâtiments si souvent admirés !

Apogée, déclin du thermalisme

Des hôtels sont implantés dans la partie d'Uriage située dans Vaulnaveys-le-Haut : l'hôtel Basset (le Victoria aujourd'hui), l'hôtel de l'Europe (le plus grand et le plus cossu, appartenant aux Thibaud), le Globe (le plus ancien, fondé par la famille Brun), les Alpes, le Louvre, la Villa de l'Univers, l'hôtel des Alberges. Depuis 1893, le tramway à vapeur a remplacé la diligence. L'électrification de la station est réalisée en 1896 mais dès 1894 une usine construite par les familles Thibaud et Brun alimente en électricité les hôtels situés à Vaulnaveys-le-Haut. Hippodrome, casino, terrain de golf, courts de tennis offrent ainsi de nombreuses distractions aux curistes. L'apogée de la station se situe dans les années 1920. Uriage est à la mode et on peut alors croiser dans le parc toutes les personnalités en vue ; citons ainsi : Lucien Guitry, Edmond Rostand, Tristan Bernard, Mistral, Colette, Maurice Chevalier et

nombre de princesses et financiers célèbres. Les eaux d'Uriage soignent en effet de nombreuses affections dont la dermatose. Son efficacité concernant le traitement de la syphilis est reconnue...

Mais le déclin va s'amorcer. Crise des années 30, fin de la mode du thermalisme, nouveaux traitements, coûts importants d'entretien de la station, vieillissement des installations, Uriage est peu à peu boudée par les curistes. La crise est encore aggravée par la seconde guerre mondiale. Tous les hôtels « de luxe » ferment leurs portes les uns après les autres. Ils sont reconvertis en appartements. En 1955, c'est, à Vaulnaveys-le-Haut, la vente de l'hôtel Basset, en 1957, le Globe, en 1962 le Louvre, en 1973 l'Europe.

Le renouveau d'Uriage

En mars 1957, un groupe financier va racheter la station et va procéder à des travaux de modernisation du centre de cure. Cependant, c'est la création de l'hôpital thermal inauguré en 1977 qui va contribuer au nouvel essor de la station. Avec l'établissement thermal, le renouveau du casino, du golf et de l'ensemble des activités proposées aux curistes, aux touristes et aux habitants, Uriage connaît à partir des années 1980, un second souffle. Les investissements consentis par les deux communes qui gèrent ensemble le Syndicat Intercommunal de Gestion d'Uriage y contribuent. La préservation du parc et des promenades, l'embellissement de l'entrée Nord, la réhabilitation des hôtels et villas, les nombreuses animations, redonnent son cachet à une cité thermale décidément pleine de couleurs et en bonne santé grâce à une véritable cure... de jouvence !

Sources :

« Histoire des thermes d'Uriage »
M^{lle} Dussert-Girard Thèse UER de Pharmacie 1982
« Uriage les bains : histoire d'un lieu et d'un projet »
Enri Chabal Mémoire de 3^e cycle Ecole d'architecture de Grenoble
« Grand hôtel de l'Europe-Uriage les bains »
M^{me} Pfister



Uriage, ville thermale

Un site et un urbanisme remarquables

Naissance de la renommée d'une source

L'eau thermale d'Uriage, « sulfurée, chlorurée sodique, sulfatée, est riche d'oligo-éléments ; de plus elle est isotonique au plasma sanguin et bactériologiquement pure ». Les qualités des eaux d'Uriage ont été reconnues dès l'antiquité. De nombreux indices ont en effet révélé la présence d'anciens thermes datant de l'époque romaine et il semble qu'ait persisté longtemps à Uriage un petit établissement. C'est peu après la révolution française que Joseph Brun, fermier aux Alberges, (re)commence à accueillir de manière artisanale des curistes à la source d'Uriage. Son fils Bernard, qui lui succède en 1810, développe les bains. En 1817 le docteur Billerey vient tester les propriétés purgatives de l'eau et contribue à la renommée de la source d'Uriage qui s'étend dans tout le Dauphiné. Plus de 1 000 bains sont donnés en 1820 sans compter ceux fournis gratuitement aux indigents. Mais les installations ne suffisent plus. La construction d'un établissement thermal s'impose.

Développement d'une station thermale moderne

C'est à partir de 1823 que Madame de Gautheron, propriétaire du château d'Uriage, après avoir évincé Monsieur Brun et le docteur Billerey, fait édifier sur son domaine un établissement thermal. A sa mort, son filleul, le comte de Saint Ferreol continue sur des bases plus larges ce qui avait été entrepris : drainage et assèchement définitif des marais, captage de la source, création des chaussées, esquisse du dessin du parc, agrandissement de l'établissement, hôtels et maisons de commerce. Ces transformations sont en rapport avec la progression constante et soutenue de la station tout au long du XIXe siècle : elle doubla tous les dix ans pendant quarante ans à partir de sa fondation : 61 000 bains sont délivrés en 1863. Entre 1863 et 1920 la station continue de se développer. En 1892, on commande à Ferdinand Bugey, architecte grenoblois, l'établissement

thermal. De 1892 à 1894 seront construits également le Casino et la salle de théâtre, la gare de tramway. En 1914, Uriage est une véritable ville thermale recensée comme la première station du Dauphiné.

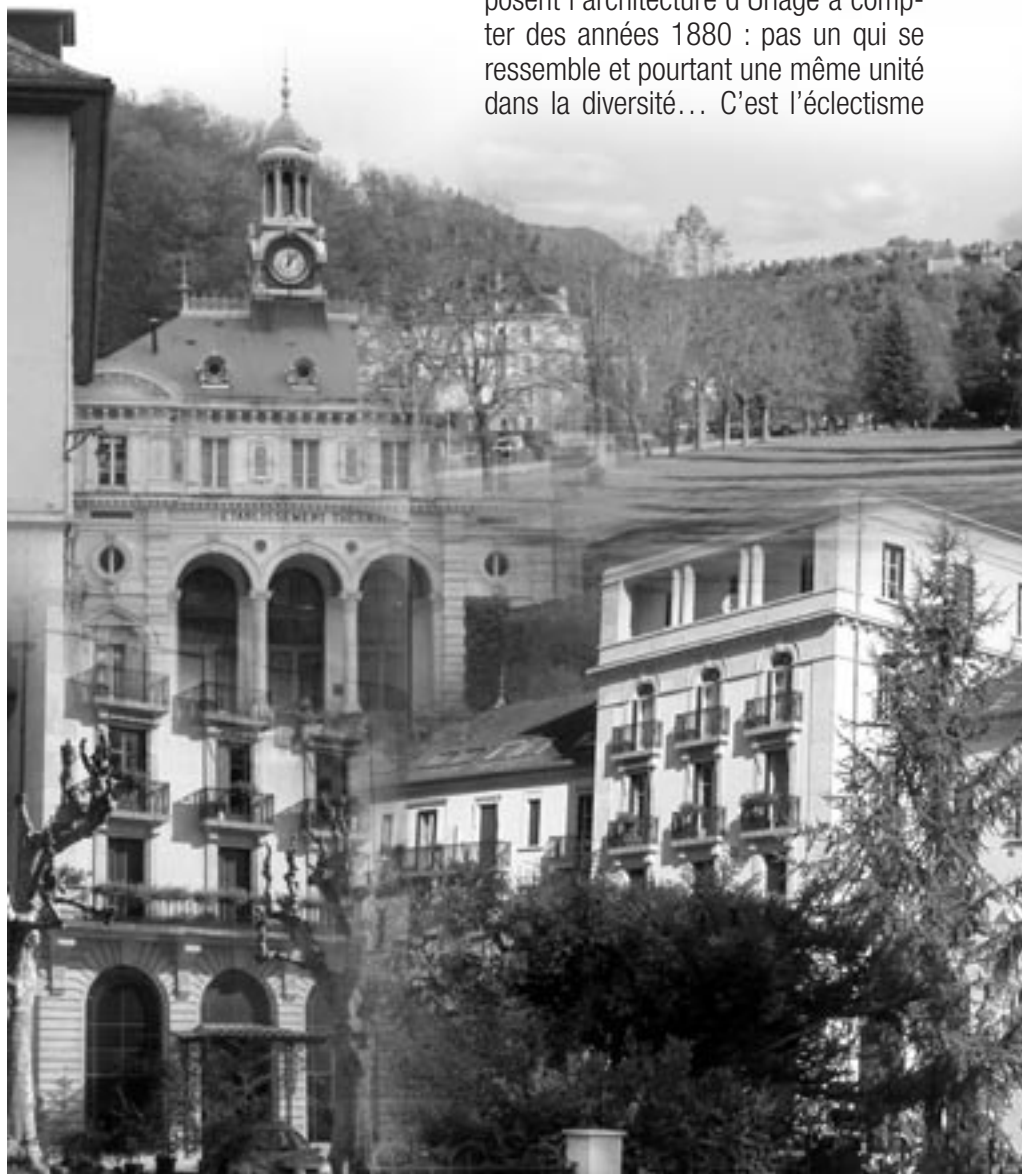
Un site et l'urbanisme d'une ville thermale

Outre sa source d'eau saline et sulfureuse, le site naturel d'Uriage est remarquable par le grand amphithéâtre naturel, creusé par le glacier, cœur et poumon de la station. Cet espace central est occupé par le parc. Il est bordé au nord, par le centre de cure, au sud, par la route qui mène à Saint Martin d'Uriage, à l'est, par des villas, à l'Ouest, par des hôtels et des villas, le long de l'allée qui se prolonge jus-

qu'aux Alberges. Ce plan et ses aménagements ne doivent rien au hasard. Ils correspondent aux trois fonctions principales d'une ville thermale : soigner par l'eau, héberger le curiste, organiser le parcours champêtre de la villégiature. Le parc thermal est donc au centre des parcours que doit accomplir le curiste pour se soigner, aller se reposer et prendre de l'exercice. La station thermale est un petit morceau de ville implantée à la campagne. A Uriage, grâce à son architecture, son parc, ses arbres d'essences remarquables, ses allées de promenade, le curiste des années 1920 peut aussi bien se croire au parc Monceau ou au parc Montsouris!

Une architecture éclectique

Regardez les hôtels et villas qui composent l'architecture d'Uriage à compter des années 1880 : pas un qui se ressemble et pourtant une même unité dans la diversité... C'est l'éclectisme

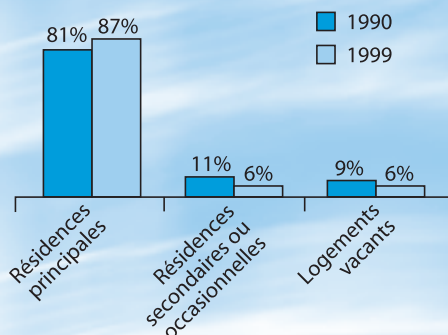


Le parc de logement de Vaulnaveys-le-Haut

Il y avait, en 1999, 1438 logements à Vaulnaveys-le-Haut (source Recensement Général de la Population)

Une demande d'habitat principal plus importante qu'auparavant

En 1999, le parc de logements de Vaulnaveys-le-Haut est composé à 87% de résidences principales contre 81% dans les « 3 communes » (Saint-Martin-d'Uriage, Chamrousse et Vaulnaveys-le-Haut), 92% dans le secteur Sud, et 90% dans la Région Urbaine de Grenoble (RUG). L'occupation à titre de résidence principale se renforce.



Entre 1990 et 1999, une partie des résidences secondaires (ou occasionnelles) a basculé (-46) en résidences principales, et le nombre de logements vacants a diminué (-15). Cette transformation constitue 25% des nouvelles résidences principales.

Ce phénomène peut être interprété comme le signe de la pression maintenue de la « demande d'habitat », qui se traduit par l'utilisation plus intensive du parc existant.

Par conséquent, l'évolution globale (constructions neuves + transformations) du parc de résidences principales entre 1990 et 1999 (+244) est d'environ 27 logements/an.

	1990		1999		Evolution 90-99	
	Nb	%	Nb	%	Nb	% annuel
Maisons individuelles ou fermes	671	66	775	66	104	1,6
Logements dans un immeuble collectif	318	31	458	31	140	4,1
Autres types	24	2	24	2	0	0,0
TOTAL	1013	100	1257	100	244	2,4



Les logements de 4 pièces et plus majoritaires et des appartements plutôt spacieux

La commune présente une diversité relative de types de logements, avec une part dominante des logements de plus de 4 pièces. Ils représentent 65% des résidences principales (71% dans le Sud, 58% dans la RUG). Les surfaces de logements reflètent cette composition du parc.

Les types de logements

	1990		1999		Evolution 90-99	
	Nb	%	Nb	%	Nb	% annuel
1 pièce	91	9	88	7	-3	-0,4
2 pièces	122	12	165	13	43	3,4
3 pièces	176	17	190	15	14	0,9
4 pièces	242	24	328	26	86	3,4
5 pièces ou +	382	38	486	39	104	2,7
TOTAL	1013	100	1257	100	244	2,4



Un logement individuel en majorité avec le renforcement dans les dix dernières années du logement collectif

La répartition du parc de logements entre individuel et collectif est de :

- 62% de maisons individuelles (69% pour le secteur Sud, 36% dans la RUG) ;

- 36% de logements dans les immeubles collectifs (28% pour le secteur Sud).

Dans la période 1990-1999, il s'est réalisé plus de résidences principales en collectifs (140) qu'en maisons individuelles ou fermes (104).

Les surfaces de logements

	1999	
	Nb	%
- de 40 m ²	137	11
de 40 à 70 m ²	262	21
de 70 à 100 m ²	404	32
de 100 à 150 m ²	321	26
150 m ² ou +	133	11
TOTAL	1257	100

Le logement

Une majorité de propriétaires-occupants avec la présence d'un secteur locatif restreint

La part des propriétaires occupants est dominante (67%, contre 68% dans le Sud, et 54% dans la RUG). Ceci a pour corollaire un parc locatif restreint (27%) proche de celui du secteur Sud (28%), et inférieur à celui de la RUG (42%). On remarque une quasi absence des logements sociaux (3).

Statut d'occupation

	1990		1999		Evolution 90-99	
	Nb	%	Nb	%	Nb	% annuel
Propriétaires	654	65	847	67	193	2,9
Locataires	271	27	344	27	73	2,7
dont locataires LM	0	0	3	0	3	
Logés gratuitement	88	9	66	5	-22	-3,1
TOTAL	1013	100	1257	100	244	2,4



Un parc plutôt récent

Le parc de logements reflète l'impact de la péri urbanisation dans le développement de la commune : 50% du parc ont été construits lors des trente dernières années. Sur les 50% du parc construits avant 1968, 32% l'ont été avant 1915.

Epoque d'achèvement des résidences principales

	1990		1999		Evolution 90-99	
	Nb	%	Nb	%	Nb	% annuel
avant 1915	439	43	397	32	-42	-1,1
1915-1948	66	7	108	9	42	5,6
1949-1967	102	10	113	9	11	1,1
1968-1974	109	11	109	9	0	0,0
1975-1981	145	14	147	12	2	0,2
1982-1989	152	15	146	12	-6	-0,4
à partir de 1990			237	19	237	
TOTAL	1013	100	1257	100	244	2,4

Une mobilité résidentielle importante : plus d'un ménage sur deux est arrivé dans la commune depuis 1990

La commune paraît globalement attractive. Le taux de mobilité annuel des ménages entre 1990 et 1999 est de 8,1% et reste assez fort par rapport à celui du Sud (6,6%). On peut le relier en partie à l'augmentation continue des résidences principales, soit par construction, soit par transformation des résidences secondaires (ou occasionnelles) existantes. Dans la période 1998-99 la mobilité a été de 18%, ce qui est supérieur à la moyenne des secteurs : Sud = 12%, Voironnais = 14%, RUG = 17%.

Par ailleurs, la population de la commune apparaît plus récente que la moyenne des communes du secteur Sud : en 1999, 53% des ménages étaient arrivés à Vaulnaveys-le-Haut depuis 1990, contre 46% pour le secteur Sud.

Période d'arrivée des ménages

	Nb	%
avant 1990	589	47
de 1990 à 1997	446	35
de 1998 à 1999	222	18
TOTAL	1257	100

(Article rédigé grâce aux indications fournies par l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise)



Un personnage clé dans le domaine de l'urbanisme : l'architecte conseiller

Une volonté forte du Conseil Général

Le C.A.U.E. (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), organisme créé par la loi de l'Architecture de janvier 1977 et dépendant du Conseil Général, a pour vocation de favoriser dans notre département la qualité de notre cadre de vie et a pour objectif d'orienter les projets de construction pour une meilleure insertion dans notre environnement.

Il met pour ce faire, et par convention, à disposition des communes ou des communautés de communes qui le sollicitent des chargés de mission appelés « architectes conseillers ». C'est la commune ou la communauté de communes qui le rémunère mais elle est aidée par une subvention du Conseil Général selon un barème qui prend en compte son indicateur de richesse.

Notre architecte conseiller

C'est ainsi que la C.C.B.B. a chargé, après désignation par un jury composé d'élus, de confier la consultation architecturale sur les territoires de St-Martin d'Uriage et de Vaulnaveys-le-Haut à Monsieur Philippe MAURIN, architecte DPLG. Ce regroupement s'articule en effet autour de la station thermale et correspond à une unité urbaine et paysagée cohérente.

Monsieur MAURIN exerce sa fonction de conseil avec d'autant plus d'indépendance et d'impartialité que la consultance architecturale n'est pas obligatoire, qu'elle n'a aucune force juridique, qu'elle n'est que consultative et qu'il n'a en aucun cas le droit d'exercer à titre d'architecte sur tout le territoire qui lui a été confié.

Ceci étant posé, quel est son rôle exact ? Il s'exerce dans deux directions :

• Son rôle auprès des particuliers

L'architecte CAUE a le devoir d'assurer une permanence auprès du public à disposition duquel il est mis gratuitement sur rendez-vous. A Vaulnaveys-le-Haut, Mr MAURIN reçoit les premiers et troisièmes lundis de chaque mois en fin d'après-midi.

Dans le cadre de ces entretiens, il examine tous les problèmes de sa compétence que peuvent rencontrer les candidats à la construction. L'essentiel des sujets abordés tourne autour de l'obtention du permis de construire, dans l'idéal avant que le dossier soit soumis à l'approbation de la commission d'urbanisme afin de déceler les éventuels malentendus, incompréhensions ou ambiguïtés réglementaires, mais aussi pour apprécier l'adéquation du programme des travaux aux besoins à satisfaire et au budget disponible.

Son rôle de conseil est donc pédagogique et l'objectif recherché est une optimisation des projets avec un souci de meilleure insertion dans les sites.

Les particuliers ont donc intérêt à le consulter « le plus en amont possible » mais il peut également intervenir « très en aval » en cas de sinistre, de malfaçon ou postérieurement à un chantier.

Sa disponibilité n'est pas proportionnelle à l'importance du projet et on doit retenir que son intervention sera d'autant plus utile et efficace qu'il aura été consulté tôt.

• Son rôle auprès des élus

L'architecte conseiller joue aussi un rôle de conseiller auprès du Maire et intervient à titre consultatif pour guider les élus dans leurs décisions en participant de façon régulière aux commissions d'urbanisme.



Il peut également servir de relais technique dans les rapports que la commune entretient auprès des partenaires institutionnels. Ce rôle d'interface peut lui être aussi attribué dans les rapports entre la commune et le promoteur d'un projet d'envergure à fort impact.

Dans tous les cas son regard est précieux car il est au service d'une vision d'ensemble, inscrite dans la durée, respectueuse de l'identité et de la spécificité des lieux.

Conclusion

A Vaulnaveys-le-Haut, le soutien apporté par Monsieur MAURIN se révèle encore plus important qu'ailleurs car nous sommes dans un secteur particulièrement exposé à l'évolution.

Par sa situation proche de la ville et son image « loisirs » attachée à la station thermale et au golf, la commune est l'objet actuellement d'une très forte pression foncière.

Par ailleurs, le village garde une identité rurale marquée. Dans ce contexte aux contrastes forts, nous nous devons d'être vigilants. Monsieur MAURIN, par sa compétence, sa disponibilité, son écoute et sa parfaite connaissance du terrain ne peut que contribuer à nous aider, particuliers et élus, à réussir une évolution maîtrisée, respectueuse des paysages auxquels nous sommes profondément attachés et qui font le charme de notre commune.

Entretien avec M^{me} GIRARD Christine

GIRARD Immobilier
à Vaulnaveys-le-Haut
Tél. 04.76.59.26.37



Selon vous qu'est-ce qui attire les gens à Vaulnaveys-le-Haut ?

Notre commune offre à ses habitants un cadre de vie champêtre. Elle conjugue ce caractère chaleureux et convivial avec la proximité de l'agglomération grenobloise et de ses infrastructures. C'est un peu « la ville à la campagne ». De plus, grâce à la diversité de son environnement, elle offre à ceux qui veulent la vue de résider sur les hauteurs de Belmont, à ceux qui recherchent proximité et confort de s'établir au Bourg et enfin à ceux qui privilégient charme et tradition de choisir Uriage.

Il y en a donc pour tous les goûts mais se loger à Vaulnaveys-le- Haut est-ce facile ?

Hélas, non ! Ce que l'on peut constater actuellement, c'est une forte demande à l'achat comme à la location de logements de type T3 au T5 que l'on ne peut satisfaire, de personnes désirant allier le confort d'un appartement au cadre de vie de notre commune ou n'ayant pas la capacité financière à une autre acquisition.

On note également une demande toujours constante de terrains à bâtir, tout particulièrement sur Belmont, demande très largement supérieure à l'offre.

En ce qui concerne les constructions existantes, on peut considérer que le marché de la maison ancienne (5 ans et plus) reste stable et dynamique, la tendance est toutefois à la recherche de maisons de 140 m² habitables et plus, la superficie du terrain n'étant pas le critère principal.

Compte tenu de ces éléments et du dynamisme de la Région Rhône-Alpes, notre commune n'a pas échappé à la forte hausse de l'immobilier ces dernières années.

Les prix d'acquisition de nos habitations et terrains sont désormais équivalents aux communes environnantes telles que St-Martin-d'Uriage, Herbeys ou Brié-et-Angonnes et le profil socio-économique de l'acquéreur a évolué au fil des ans.

Comment voyez vous l'évolution de la Commune ?

Il faudrait bien sûr essayer de répondre à la demande par la construction de petits ensembles résidentiels ou en augmentant l'offre de terrains à bâtir. Mais cette évolution doit absolument être maîtrisée et elle doit permettre à notre commune de conserver ses caractéristiques afin que chacun puisse poursuivre sa quête de tranquillité au travers d'un habitat de qualité.

Entretien avec M. LE BELLEC Alain

GIX Immobilier
à Uriage
Tél. 04.76.59.74.14
www.gix-immobilier.com



Vous êtes installé à Uriage depuis peu. Pourquoi être venu ici ?

Parce que ce secteur a un très fort potentiel. D'ailleurs je ne le regrette pas du tout car le volume de transactions correspond à nos attentes et je tire un bilan très positif de mon installation.

Quel dommage cependant que le Bourg ne soit pas aussi attractif qu'Uriage, Belmont ou St-Martin alors qu'il a toutes les qualités pour séduire une clientèle aujourd'hui avide de retrouver « une vie de village ».

Expliquez nous :

A y bien regarder, tous les ingrédients du succès sont là : un cadre bucolique, un environnement préservé à deux pas de Grenoble ou des zones d'activités, un bourg au cachet traditionnel, de bonnes infrastructures, des parkings, tous les commerces ou services de proximité qui facilitent la vie, une offre associative riche et variée...

Mais alors à quoi les réticences tiennent-elles ? Que manque-t-il ?

Peu de choses, une atmosphère, quelques touches au décor mais des touches essentielles ; celles qui attirent, celles qui donnent envie de venir ou de s'arrêter, des façades rénovées, des vitrines alléchantes et bien garnies, des couleurs qui viendraient réveiller cette « belle au bois dormant » un peu trop tristement assoupie.

Alors que faire ?

Vaulnaveys-le-Haut a des atouts formidables et ne doit pas laisser passer sa chance par manque de dynamisme

ou par frilosité à entreprendre. Dans un secteur sud en voie de saturation et qui a perdu son âme, cette commune conserve une authenticité, une qualité d'air et de vie, une fraîcheur qui ne peuvent que répondre aux aspirations d'une clientèle qui a les moyens de venir mais qui est également exigeante en termes de services et de commodités.

C'est donc sur ce point qu'il faudrait faire porter les efforts ?

Certes, mais sans oublier les jeunes ou les moins fortunés qui doivent eux aussi pouvoir trouver leur place dans la commune.

Une densification par la réhabilitation ou la création de logements collectifs dans le Bourg pourrait aider à combattre le vieillissement de la population, à soutenir l'école et largement contribuer à la revitalisation dont le commerce local a impérativement besoin.

Des prix en forte augmentation ces deux dernières années

Les terrains à bâtir : les prix s'envolent !

Le secteur de Grenoble Sud, dans lequel est inclus Vaulnaveys-le-Haut, est très attractif puisque il arrive en 2^e position en Isère en terme d'investissement. La moyenne des transactions du secteur est de :

	Prix moyen	Surface moyenne	Prix moyen au m ²
2001	87 400 €	1235 m ²	70,77 € / m ²
2002	86 600 €	1164 m ²	74,40 € / m ²
2003	104 600 €	1066 m ²	98,12 € / m ²
Taux d'évolution 2003/2001	19,6 %	-13,7 %	38,6 %

Source : Chambre des notaires de l'Isère

En deux ans les prix du foncier à bâtir s'envolent de presque 20 % et la surface des terrains à bâtir diminue de presque 14%. Les deux effets cumulés font que le prix moyen du m² du terrain à bâtir fait un bond de presque 40 % ! Sur le secteur, les ventes en lotissement représentent 54% des transactions. Mais le prix au m² en 2003 est similaire, qu'on soit en lotissement (113 500 € pour 1162 m² soit 97,7 €/m²) ou hors lotissement (92 600 € pour 951 m² soit 97,4 €/m²)

Maisons individuelles anciennes : les prix en augmentation sensible

Le secteur de Grenoble Sud est en troisième position pour l'investissement en Isère. La moyenne des transactions du secteur est de :

	Investissement moyen	Surface habitable moyenne	Prix moyen au m ² de surface habitable	Surface moyenne du terrain
2001	177 900 €	110 m ²	1617 € / m ²	1557 m ²
2002	194 300 €	117 m ²	1661 € / m ²	1384 / m ²
2003	203 700 €	112 m ²	1818 € / m ²	921 / m ²
Taux d'évolution 2003/2001	14,5 %	1,9 %	12,4 %	-41 %

Source : Chambre des notaires de l'Isère

En deux ans le montant de l'investissement moyen augmente de près de 15% pour une surface habitable moyenne équivalente. Par contre la surface moyenne du terrain est elle en forte diminution de plus de 40% !

L'investissement moyen dans la commune de Vaulnaveys-le-Haut est lui plus important que sur le reste du secteur de près de 30% en 2003. Entre 2002 et 2003, il augmente en moyenne plus vite à Vaulnaveys (+6,3%) que sur le reste du secteur (+4,8%)..

	Investissement moyen	Surface moyenne du terrain	Vaulnaveys moyenne du secteur
2002	247900 €	1391 m ²	27,6 %
2003	263700 €	61 m ²	29,4 %
Taux d'évolution 2003/2001	6,3 %	-2 %	

En conclusion, nous pouvons dire que la hausse des prix du marché immobilier, en France et en Isère, est particulièrement sensible dans notre secteur et est encore renforcée dans notre commune. Cela montre sa très forte attractivité. Ce mouvement de hausse va-t-il se poursuivre ? A ce niveau de prix, qui peut encore investir à Vaulnaveys-le-Haut ?



Le logement, un enjeu de développement local équilibré

La crise du logement : moins un manque de logements que de logements accessibles aux ménages à revenus modestes

Jamais la crise du logement n'aura été si profonde en France. La distance s'accroît entre un marché immobilier et locatif, dont les prix progressent fortement et la situation d'un nombre important de ménages, dont les revenus stagnent ou régressent en raison de mécanismes économiques et sociaux qui les fragilisent. Ces difficultés à se loger ne concernent pas seulement les personnes à la rue, qui n'en sont que la face visible. Le " mal logement " touche un nombre croissant de personnes et atteint les salariés aux revenus moyens. Mais cette crise est paradoxale. En effet depuis 15 ans, on n'a jamais autant construit en France : au moins 325 000 logements en 2004, plus qu'en 2003. Mais, bien qu'il existe un déficit global de constructions, nous sommes cependant moins en face d'une pénurie de surfaces habitables que d'une crise de l'accès au logement. Ce qui manque, ce sont moins des logements que des loyers ou une accession à la propriété abordables pour des personnes aux ressources faibles ou modestes.

Une crise qui n'épargne pas notre commune

La situation de notre commune se caractérise par la faiblesse de notre parc locatif, la quasi absence de logements sociaux et un marché immobilier dont les prix s'envolent : près de 40% en deux ans pour le prix du terrain à bâtir, près de 15% pour l'investissement moyen pour l'achat de maisons individuelles anciennes dans le secteur sud. Ces caractéristiques sont renforcées dans notre commune où la transaction moyenne se situe un tiers au dessus du marché du secteur Sud. Il faut ainsi déboursier en moyenne plus de 263 000 € (soit 1 725 000 Francs) pour l'achat d'une maison ancienne d'environ 110 m². Ce marché immobi-

lier qui flambe provoque à son tour la hausse des loyers : +4,6% en 2002 pour le secteur privé dans l'agglomération grenobloise. Dans cette même zone, le loyer moyen est supérieur à 7€/m². Dans notre commune, selon le type de parc et la taille des logements, les loyers s'échelonnent de 10 à 15€/m². Les difficultés à se loger concernent donc les jeunes, les familles mono-parentales, les étudiants, les jeunes ménages aux revenus modestes.

A Vaulnaveys, augmentation de la population mais en proportion moins de jeunes et de jeunes ménages

De 1990 à 1999, le parc de logements s'est accru et en conséquence, la population a augmenté de 2 675 à 3 098 habitants (+1,6%). Les ménages de une à deux personnes représentaient, en 1990, 51,7 % de la population. Ils représentent 58,8% en 1999. Dans le même temps les ménages de trois personnes et plus, qui représentaient 48,3% de la population en 1990, ne représentent plus que 41,2% en 1999. Cette diminution relative des familles avec enfants est certainement le fait de phénomènes de décohabitation et de la difficulté pour de jeunes familles à s'installer dans la commune. Cette analyse est corroborée par l'analyse des âges des habitants de la commune. Les moins de 40 ans représentaient 60% de la population en 1990, il ne représentent plus que 54% en 1999. Les plus de 40 ans représentaient 39,9% de la population en 1990, ils représentent 46,1% en 1999. Ces phénomènes ne nous sont pas spécifiques mais ils sont accentués dans notre commune. Le manque de logements locatifs et sociaux, les prix du marché immobilier font que notre commune est difficilement accessible pour des jeunes, pour des jeunes ménages de salariés avec des enfants. Tout se passe comme si les nouveaux habitants qui s'installent

dans notre commune étaient plutôt des ménages de plus de quarante ou cinquante ans qui ont accumulé dans leur trajectoire résidentielle les moyens d'une acquisition de plus en plus onéreuse.

Favoriser la mixité sociale

Aujourd'hui, c'est donc la mixité de notre commune qui est en cause : la mixité entre générations mais aussi la mixité sociale entre populations aux revenus différents. Ce qui est en jeu, c'est le logement de tous ceux qui travaillent dans notre commune mais n'ont pas toujours les moyens d'y habiter, c'est le logement des jeunes en décohabitation qui ne peuvent pas se loger dans la commune, c'est l'avenir de notre école, c'est le refus d'un développement local ségrégatif et inégalitaire où l'on change de trottoir par peur de l'autre.

Le Conseil Municipal s'est clairement prononcé en faveur de la mixité sociale dans notre commune. Cette orientation s'est nettement exprimée lors des débats relatifs au Plan Local d'Urbanisme, et notamment lors de la discussion du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Pour permettre cette diversité sociale et urbaine, il est nécessaire de favoriser la cohabitation des différentes formes d'habitat, logements collectifs et maisons individuelles. Il est également nécessaire de favoriser le développement de logements locatifs qui permettent la diversification sociale de notre commune. Des logements locatifs qui soient accessibles à des ménages à revenus modestes. Cette orientation du conseil municipal a été présentée lors de la réunion publique et n'a pas fait l'objet de contestation. Il reste à la mettre en oeuvre et ce n'est pas là la moindre des difficultés.

Se donner les moyens d'un développement local équilibré

Le Conseil municipal s'est doté récemment du Droit de Préemption Urbain (DPU). Celui-ci est un outil indispensable de connaissance des transactions et d'intervention foncière ou immobilière pour la commune. La Communauté de Communes du Balcon de Belledonne (CCBB) à laquelle nous adhérons s'est lancée dans l'étude d'un Programme Local de l'Habitat (PLH). Celui-ci a pour but de définir une politique de l'habitat qui réponde aux besoins des habitants et assure entre les communes une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre en logements. Ces deux outils seront nécessaires avec l'adoption prochaine du Plan Local d'Urbanisme aux objectifs clairement affirmés. Mais il faudra de la volonté, quelques moyens et beaucoup de persévérance de la part du Conseil Municipal et de l'ensemble des citoyens pour promouvoir la mixité sociale que nous appelons de nos vœux.



Petits secrets entre agents...

Nous ne pouvons traiter de ce sujet sans recueillir le point de vue des professionnels du secteur.

C'est pourquoi, nous les avons rencontrés. Ils se sont prêtés au jeu de l'interview avec beaucoup d'amabilité et nous les remercions encore pour leur collaboration et leur franchise.



Entretien avec M^{mes} DECHAUX Sophie et DURAND Martine

Immobilière DECHAUX à Uriage
Agence certifiée qualité ISO 9001
Tél. 04.76.89.15.00
www.immobilieredechaux.com

Comment percevez-vous la situation dans notre secteur ?

L'offre est loin de correspondre à la demande. Nous manquons de biens à la vente comme à la location, surtout en ce qui concerne les appartements. Les plus recherchés sont les T2, T3, T4. Il en va de même pour les terrains à bâtir car de nombreux propriétaires ne les mettent pas à la vente et préfèrent les garder en réserve avec l'espoir qu'ils prendront encore de la valeur.

Contrairement à d'autres communes du secteur, les habitants de Vaulnaveys-le-Haut sont réticents pour confier la gestion ou la vente de leurs biens à une agence. Le relationnel est primordial.

La tradition rurale est sans doute plus ancrée qu'ailleurs mais c'est un des

charmes qui attire les acquéreurs ou locataires potentiels en quête de nature.

« Vous avez encore des vaches et des chevaux ? » s'étonnent certains visiteurs.

Qui sont-ils ?

Ce sont majoritairement des cadres, des ingénieurs, des chercheurs, des professeurs, des professions libérales que l'éloignement du lieu de travail et les difficultés de circulation n'effraient pas car ils veulent mettre de la distance entre leurs soucis professionnels et leur vie de famille. On voit des jeunes, souvent aidés par leurs parents qui s'installent en appartements, se plaisent dans le secteur et évoluent vers la maison individuelle.

Parallèlement, des seniors déjà installés en villas, lorsqu'ils se retrouvent seuls, les enfants étant partis, vendent pour racheter de beaux appartements proches des commodités.

Comment voyez-vous évoluer le marché ?

Il semble qu'on ait atteint un seuil mais la tendance n'est pas à la baisse et les prix vont certainement se maintenir. Il faut actuellement compter suivant les biens, leur situation et leur état de 2 à 3 000 € le m² pour les appartements et de 280 à 380 000 € pour une maison type.

La situation est bien sûr tributaire des taux d'intérêts et des possibilités offertes par le crédit. Nous ne pouvons qu'encourager les acquéreurs éventuels à sauter le pas et à profiter des conditions actuelles qui leur sont favorables.

Les quads de la solidarité : QUAD TELETHON 2004

Face au succès inespéré de l'année précédente (env. 3900 € récoltés) l'association EPI (Epilepsie Progression Intégration) qui a pour mission d'aider les adultes épileptiques peu autonomes à s'intégrer et vivre au sein de notre société et l'équipe du Quad Téléthon reprennent le chemin de la deuxième édition.

Cette manifestation s'organisera le samedi 4 décembre 2004 de 10h00 à 17h00 non stop à Vaulnaveys-le Haut sur le terrain situé à côté du rond point des Alberges et face au practice du golf d'Uriage.

Au programme de cette journée des démonstrations, divers spectacles, des expositions et des circuits d'essai enfants et adultes pour des champions en herbe ou confirmés...

L'entrée reste gratuite et l'ensemble des bénéfices récoltés sera intégralement reversé au Téléthon.

Grâce à votre soutien l'AFM (Association Française contre la Myopathie) qui a pour mission d'aider les malades atteints de maladies neuromusculaires pourra poursuivre sa lutte.

Les deux tiers de l'argent récolté sont consacrés à la recherche (mise au point de génothérapies qui sont des thérapeutiques issues de la connaissances de gènes qui offrent aujourd'hui le seul espoir de guérison à de nombreuses maladies incurables), le tiers restant est consacré à l'aide aux malades (amélioration des soins, aides individuelles ou collectives...).

Ceci prouve que votre présence et votre générosité restent indispensables pour faire reculer la maladie.

Venez nombreux : Nous comptons sur vous.

Tarifs de location des salles

Lors de sa dernière réunion, le 5 novembre 2004, le Conseil Municipal a voté les nouveaux tarifs de location des salles.

Rappelons que ces locaux sont exclusivement réservés aux habitants de Vaulnaveys-le-Haut.

Salle polyvalente : 420 €

Salle Jean Platel : 160 €

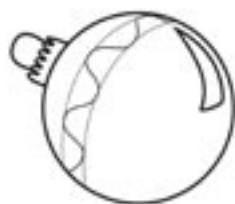
Salle de Belmont : 100 € (uniquement en journée)

Un site internet pour Vaulnaveys-le-Haut, construisons le ensemble !

Internet est un outil de communication qui se répand de plus en plus, surtout avec l'arrivée de l'ADSL. Un tel site permettrait sur un simple clic de trouver tous les renseignements de base sur notre commune, d'accéder aux différents services, d'informer sur la vie du Conseil Municipal, de transmettre des informations urgentes ou tout simplement d'être un lien entre tous les vaulnaviards.

Notre souhait est que ce site soit un site pour tous fait par tous. Afin de mieux connaître vos attentes, un questionnaire a été distribué dans vos boîtes aux lettres.

Nous remercions tous ceux qui l'ont déjà renvoyé en Mairie...et nous supplions les retardataires d'en faire autant le plus vite possible.



J'ai rendez-vous avec le père Noël !

Le samedi 11 décembre de 11h00 à 18h00, il y en aura pour tous les goûts et pour toutes les bourses. En effet, pour la 3^e année consécutive, la Salle Polyvalente et le Champ de Foire se transformeront en un gigantesque marché de Noël. Ce sera donc le moment de faire le plein d'idées... et de cadeaux !

Pour l'occasion, artistes, artisans, commerçants et producteurs locaux se réuniront afin de vous faire découvrir des produits de qualité qui assureront le succès de vos fêtes de fin d'année. Les enfants des écoles ainsi que certaines associations locales seront également de la partie pour vous offrir de savoureuses surprises.

Alors, n'hésitez pas à venir profiter de ces instants puisque même le Père Noël fait le détour par Vaulnaveys ce jour-là !

De plus, et comme les années précédentes, cette journée placée sous le signe de la fête s'achèvera par le traditionnel vin chaud offert par la Municipalité.

Agenda 2004-2005

Tous les événements de l'agenda de se déroulent à la Salle polyvalente de Vaulnaveys-le-Haut

Décembre 2004

11 décembre : Marché de Noël

Janvier 2005

15 janvier : Soirée théâtre avec l'APE

22 janvier : Sainte-Barbe

29 janvier : Soirée paroissiale

Février 2005

5 février : Soirée raclette APE

12 février : Soirée loto Rugby

19 février : Soirée dansante Pétanque

Mars 2005

6 mars : Kermesse 3^e âge

12 mars : Soirée loto APE

19 mars : Soirée dansante Rugby

Avril 2005

2 avril : Bourse aux vélos APE

9 avril : Soirée dansante Pompiers

14 avril : Don du sang

Mai 2005

20, 21 et 22 mai : Grand gala de danse

Bulletin Municipal Vaulnaveys-le-Haut n°58

Directeur de publication :

Jérôme Richard

Comité de rédaction :

Jacques Aujard-Catot,
Marie-Renée Balme, Isabelle Courant,
Gilles Desrumaux, Anne Garnier,
Aimé Girodon, Marc Odru,
Jean-Yves Porta, Jean Ravet

N° ISSN : 1272-9515

Conception :

Paul Engelmann - 04 76 49 33 96

Photos : Gilles Desrumaux

Impression : Imprimerie du Pont de Claix